



Dotation de Solidarité Urbaine

RAPPORT RETRAÇANT LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

SOCIAL URBAIN CONCERNANT L'EXERCICE 2012



Dans le cadre de la loi 2007-1822 du 24 décembre 2007 - article 139, les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2012, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de 2 339 839 €. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2012 dans ce domaine.



Sommaire

1 - LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE ET DE LA COHESION SOCIALE, ACTEUR MAJEUR DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

- A - Présentation de la directionP5
- B - Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité
en favorisant leur insertion sociale.....P7
- C - Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion
sociale..... P8
- D - Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnellep9
- F - Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun.....p14
- G - Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies,
à la citoyenneté.....P15
- H - Favoriser la création de liens sociaux.....p18
- I - Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur
des personnes âgées – autonomie – liens intergénérationnels.....p19
- J - Les Moyens et Services Fonctionnels de la Direction.....p23

2 - UNE PRISE EN CONSIDERATION TRANSVERSALE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

URBAIN AU SEIN DES SERVICES DE LA VILLE

- A - Le Programme de Réussite EducativeP26
- B - Les actions culturelles développées spécifiquement sur les territoires des Hauts de Rouen et GrammontP35
- C - Les actions développées par la Direction de la Vie Sportive sur les territoires des Hauts de Rouen et GrammontP45
- D - La Zone Franche UrbaineP46
- E – Les missions portées par le GIP GPVP49
- F – La communication dans le cadre du Grand Projet de Ville.....P53

1 - LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE ET DE LA COHESION SOCIALE, ACTEUR MAJEUR DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

■ A - PRESENTATION DE LA DIRECTION

La Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est constituée du C.C.A.S. (Etablissement public autonome), de services créés ou précédemment rattachés à d'autres directions municipales, et au Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville (GIP/GPV).

Elle réunit 5 services opérationnels dont la vocation est de rendre un service au public, spécifiquement aux Rouennais :

- Service Cohésion Territoriale
- Service Logement
- Service Action et Insertion Sociales
- Service Personnes Agées
- Service emploi et Insertion Professionnelle

Elle bénéficie de services fonctionnels dits « Moyens Généraux » qui constituent l'unité administrative et technique de la direction. Leur vocation est d'être au service des missions opérationnelles et de leur permettre de mener leurs actions dans les meilleures conditions possibles.

Une convention fixe les dispositions relatives aux concours apportés par la Ville au C.C.A.S. et réciproquement. Elle recense les domaines concernés et fixe les modalités d'intervention de chacun.

Les principaux objectifs opérationnels de la direction sont les suivants :

1. Accompagner et aider les habitants en situation de grande précarité en favorisant leur insertion sociale
2. Corriger les inégalités territoriales dans une logique de cohésion sociale
3. Favoriser l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle

4. Favoriser l'accès à un habitat durable et au logement de droit commun
5. Permettre l'accès à la santé, aux droits, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté
6. Favoriser la création de liens sociaux
7. Elaborer et assurer le suivi de la politique municipale en faveur des personnes âgées – autonomie – liens intergénérationnels

En 2012 la crise économique s'est poursuivie et a marqué de façon significative l'action sociale de la municipalité : augmentation et complexité des situations à résoudre, éloignement de certaines administrations, voire désengagement.

Ainsi, les travaux conduits dans le cadre du projet de direction, validés en 2012, ont permis de :

- ✓ Faire face, collectivement, à ce contexte difficile,
- ✓ Maintenir un accueil et des réponses de qualité au public,
- ✓ Offrir aux professionnels des espaces de réflexion pour ajuster les modalités de réponses et d'interventions,
- ✓ Faire évoluer l'organisation (CTP CCAS en Mai / CTP Ville en Juin) pour qu'elle permette la traduction du projet.

■ **B - ACCOMPAGNER ET AIDER LES HABITANTS EN SITUATION DE GRANDE PRECARITE EN FAVORISANT LEUR INSERTION SOCIALE**

a) Les Unités de Travail Social

Quatre Unités de Travail Social sont réparties sur le territoire. Dans chacune, une équipe de professionnels assure l'accueil et l'aide aux Rouennais en difficulté et mène un travail d'accompagnement favorisant l'accès aux droits et à l'autonomie. Le travail se fait en collaboration avec les partenaires de l'action sociale intervenant sur la commune. L'aide facultative attribuée : 147 228,95 € à 855 ménages aidés. Le logement représente 78% du budget, soit 115 839€. L'aide alimentaire reste un poste important: 6% soit 9 320 €, auquel il faut ajouter, 16 530 € de chèques d'accompagnement personnalisé.

Les situations des personnes accueillies dans les Unités de Travail Social sont de plus en plus complexes, les problèmes financiers relèvent très souvent d'un plan de surendettement plutôt que

d'une aide ponctuelle. Encourager la personne à déposer un dossier de surendettement demande parfois beaucoup de temps, suivi d'un soutien à la constitution du dossier. Cette année a été marquée par la nécessité d'intervenir auprès de personnes dont tous les droits sont interrompus. L'accès aux droits se complexifie dans la mesure où l'accès aux institutions passe de plus en plus par des plateformes téléphoniques.

Les personnes en attente de renouvellement de cartes de séjour et d'autorisation de travail, sont pénalisées par les délais d'instruction de la préfecture.

En 2012, les travailleurs sociaux des UTS ont accompagné 1 605 bénéficiaires du RSA dont 15 % sont domiciliés dans des associations ou au C.C.A.S. Ce chiffre à lui seul illustre les difficultés des personnes accompagnées.

b) La domiciliation

Pour les personnes en situation de rupture, la domiciliation est une réponse qui constitue la première étape pour l'accès aux droits. Ce service a poursuivi son évolution. 1 351 personnes différentes ont été domiciliées en 2012, avec une file active qui est passée de 520 personnes en janvier 2012 à 744 en décembre 2012, soit 11350 passages pour venir chercher le courrier.

c) Les Accueils de jour

Les accueils de jour jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes les plus exclues. La répartition des accueils pour l'année 2012 s'est faite comme suit :

La Chaloupe a accueilli 685 personnes et servi 8 144 repas et 210 sandwiches remis.

L'Escale a accueilli 259 personnes et 3 369 repas ont été préparés.

La Pause a servi 11 487 repas.

Depuis Août 2012, nous accueillons chaque jour en lien avec les services de l'aide sociale à l'enfance du Département une dizaine de jeunes mineurs demandeurs d'asile.

Le nombre de femmes à la rue augmente, ainsi que le nombre de jeunes, c'est ce qui a déterminé les thèmes des deux précédents festivals Macadam & Co. Se mettent en place dans les accueils de jour, les rencontres citoyennes à l'Escale, les gouters citoyens à la Chaloupe, qui permettent des rencontres entre les bénéficiaires de ces structures et des représentants institutionnels, des associations ou des voisins. La Chaloupe a également organisé le vernissage d'une exposition d'œuvres réalisées par des bénéficiaires et ce fut l'occasion de renforcer des relations de partenariat avec le secteur culturel.

Ces moments permettent l'information des bénéficiaires et font également évoluer les représentations.

d) L'Unité d'Insertion par le Logement

La Passerelle accueille dans 20 logements temporaires, pour une durée de 6 mois renouvelable une fois, des personnes qui ne peuvent accéder à un logement sans aide. En 2012, le taux d'occupation des logements est de 94 %, 34 ménages ont été hébergés, 15 nouveaux ménages ont été accueillis et 15 sont sortis du dispositif dont 13 relogés : 9 en HLM classiques, 2 en PLAI, 1 en logement privé, 1 en maison relais et 2 relogés chez de la famille. L'Atelier est un lieu d'échanges et de valorisation « autour du meuble ». 45 places sont ouvertes pour des personnes à faibles revenus dont 30 places sont réservées par convention pour des bénéficiaires du RSA.

En 2012, l'Equipe de l'Atelier a accueilli 72 personnes, la fréquentation en simultanée est d'une dizaine de personnes en moyenne. Les travaux du Projet de Service ont été engagés et seront poursuivis en 2013 avec les professionnels.

■ C- CORRIGER LES INEGALITES TERRITORIALES DANS UNE LOGIQUE DE COHESION SOCIALE

a) Assurer la mise en œuvre du volet social du GPV

Contrat Urbain de Cohésion Sociale – programmation communale 2012:

Montant des enveloppes: 264 500€ Ville + 499 132 € Etat ACSé

Une trentaine de projets financés au titre du CUCS, portés par des associations et des institutions (La dotation en 2009 s'élevait à 663 000 €, soit une perte de recettes sur les crédits Etat de près de 164 000 €.)

La mission de l'équipe en charge de l'élaboration de la programmation annuelle du CUCS s'est concentrée sur l'accompagnement des porteurs dans l'élaboration de leurs projets et dossiers.

Aussi, tous les porteurs de projets ont été reçus spécifiquement et individuellement à deux reprises dans l'année, conjointement par le chef de projet et le Délégué du Préfet afin de procéder à un bilan d'étape des actions conduites et d'examiner les perspectives envisagées.

Dans le cadre du CUCS, le fonds d'animations locales créé en 2011 permet d'apporter des solutions de financements aux porteurs de projets en cours d'année répondant à la mise en place d'actions à caractère non pérenne plutôt de type évènementiel. A ce titre, 10 actions ont été soutenues en direction de porteurs associatifs des territoires dits prioritaires.

Dans le cadre de la convention qui lie l'Etat et la Ville sur le volet accompagnement social des projets ANRU, une démarche « projet social de territoire » engagée par la Ville depuis 2011 sur les territoires prioritaires. Le travail mené sur les Hauts de Rouen mobilise plus d'une centaine de personnes de tous horizons (éducation nationale, travailleurs sociaux, salariés associatifs, personnel municipal, société civile représentants des habitants...) à travers quatre groupes de travail thématiques (lien social et accès aux droits, insertion professionnelle et emploi, enfance – éducation, jeunesse – citoyenneté) et des sous-groupes de travail opérationnels. Le recrutement d'un chargé de mission – accompagnement social en mai 2012 - a permis de développer la démarche sur le territoire de Grammont - Rive Sud. Ainsi, plus d'une trentaine d'acteurs travaillent au rythme d'une séance mensuelle sur les questions liées à l'enfance et la jeunesse. Il s'agit là d'une démarche globale contribuant à la mise en dynamique des différents acteurs intervenant sur ces territoires en matière de développement social. L'objectif recherché est la construction d'un cadre partagé des interventions partenariales engagées sur les territoires prioritaires afin de faire sens.

La cellule développement social des territoires a poursuivi le travail partenarial sur les territoires, renforcé les liens avec les autres directions de la Ville : avec la Direction de la Vie Associative autour du soutien aux porteurs associatifs et dans le cadre de la programmation financière du CUCS, avec la Direction de la Vie Sportive pour le soutien aux clubs sportifs et l'aide au montage des dossiers pour le développement du sports dans les quartiers, avec la Direction des Temps de l'Enfant dans le cadre des groupes de travail du Projet Social des Territoires Enfance et jeunesse, avec la DTE dans le cadre de l'opération de dépistage buccodentaire.

Par ailleurs, la cellule instruit et suit le cofinancement de 9 postes adultes-relais associatifs implantés sur les territoires ZUS.

■ D- FAVORISER L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le service dispose d'un équipement, la Maison de l'Emploi et de la Formation, implanté sur les Hauts de Rouen depuis fin 1994. Le parc informatique de l'EPN 276 a été augmenté et entièrement renouvelé grâce à la subvention d'investissement prévue dans le cadre de la labellisation. L'Atelier CV dispose d'un logiciel spécifique permettant d'effectuer des requêtes pour pouvoir des offres d'emploi. L'Equipe Emploi Insertion est « service instructeur » des prestations du SPE, du FSL et du FAJ pour les jeunes 16-25 ans: elle a accès aux logiciels de Pôle Emploi et de la Mission Locale par convention annuelle. Le Centre Documentaire maintient une veille quotidienne sur l'ensemble de la thématique emploi – métiers – formation - droits sociaux et droit du travail. Il réalise des accueils individuels, collectifs et des ateliers. Les ressources

documentaires et humaines inhérentes à ce service ont permis d'obtenir la labellisation au titre du Service Public de l'Orientation au sein du réseau de la Cité des Métiers de Haute Normandie.

Des organismes et des permanences sont hébergés à la Maison de l'Emploi et de la Formation: Média Formation et Education et Formation (antennes des Hauts de Rouen), Mission Locale de l'agglomération Rouennaise (antenne CIVIS), PLIE (Emploi Conseil et Inser'action) et l'ADIE. Ces partenariats opérationnels et financiers favorisent la réussite des projets et des accompagnements mis en œuvre. Les principales réalisations de l'année sont marquées par des activités/dispositifs permanents et des projets ponctuels ici évoqués pour chacun des deux secteurs.

a) Secteur accueil et accompagnement des publics visant l'emploi et la qualification.

La MEF a réalisé 9.921 accueils dont 60% de + 26 ans. Le public est mixte.

L'Equipe Emploi Insertion (EEI) issue du partenariat entre l'Etat, Pôle Emploi, la Mission Locale et la Ville a pour objectifs de :

- Faciliter l'accès des demandeurs d'emplois, jeunes ou adultes à l'information sur l'emploi et la formation
- Proposer un accompagnement socioprofessionnel ou un appui aux projets individuels
- Développer le partenariat avec les structures institutionnelles et associatives opérant dans le champ de l'insertion sur le territoire.
- Organiser un relais efficace entre les structures d'emploi et d'insertion opérant sur le territoire
- Assurer une fonction de veille et de proposition sur la cohérence et l'efficacité des interventions locales en faveur de l'emploi

En 2012, 2702 entretiens ont été conduits dont 2526 auprès d'habitants des Hauts de Rouen. 167 premiers accueils ont été réalisés. Le public de l'EEI est mixte dans la répartition par sexe et par âge.

Le centre documentaire a accompagné 203 personnes dans la construction de leur projet professionnel et/ou leur recherche de formation dont 139 de plus de 26 ans.

100 chances 100 emplois : initié depuis 2006 par l'entreprise SCHNEIDER Electric, ce dispositif d'accompagnement des jeunes vers l'emploi est co-piloté par la MEF. Depuis son démarrage 202 jeunes ont participé à un SAS (action de courte durée, mais permettant aux jeunes de bénéficier d'une formation intensive aux techniques de recherche d'emploi) dont 156 en entrée immédiate. (23% en cours d'accompagnement, 57% de sorties positives, 19% sortis du processus). En 2012, 93 candidats ont été orientés vers l'action et 42 ont effectué un des SAS de sélection. Les difficultés de repérage des publics pouvant avoir un impact sur la qualité des profils, des actions de sensibilisation ont été menées, le réseau des acteurs économiques a été renforcé.

L'atelier CV et lettre de motivation a enregistré 2983 passages, soit une hausse de plus de 40% par rapport à 2011, dont 2220 passages d'habitants des Hauts de Rouen : 932 pour la création d'un CV et 473 pour une aide rédactionnelle aux lettres de motivation.

L'atelier informatique labellisé EPN initie les publics à la maîtrise de l'outil bureautique et d'Internet

(création d'espace personnel sur Pôle Emploi, télé candidatures, ...).

En 2012, 113 personnes ont suivi une initiation dont 48% de femmes et 24.5% d'hommes de + 26 ans.

40% du public résident sur les Hauts de Rouen. 52% ont été orientés en « interne » (conseillers MEF, Mission Locale, Pôle Emploi et partenaires hébergés). 31% ont fréquenté ce service grâce au « bouche à oreille ».

b) Secteur développement et diversification de l'offre d'insertion.

Il s'agit de diffuser des outils d'insertion via les marchés publics, d'encourager les actions portées par les équipes de proximité, d'accompagner la création et le développement du réseau d'entreprises. Dans le cadre de l'ANRU, les opérations de rénovations urbaines sont des supports d'actions d'insertion pertinents. Le SEIP joue un rôle de coordination important dans la promotion de cette offre.

En 2012, dans le cadre du Plan Local d'Application de la Charte Insertion (PLACI) des Territoires GPV de Rouen : l'action de coordination de l'offre d'insertion a permis la réalisation de 16.000 heures d'insertion soit 8.5 ETP au bénéfice de 52 personnes dont 5 femmes issues principalement des zones urbaines sensibles de Rouen sur 8 opérations (5 constructions, 2 réhabilitations et 1 démolition). 26 sorties positives ont été enregistrées dont 4 en CDI, 1 contrat d'apprentissage, 1 contrat d'avenir ainsi que plusieurs missions longues par des agences d'emplois ou des ETTI.

De plus, dans le cadre de sa mission d'expertise auprès des structures d'insertion par l'activité économique, le SEIP a accompagné, en 2012, la reconfiguration de la régie de quartier des Hauts de Rouen (accompagnement des personnels en fin de contrat, reprise des activités en local par d'autres structures d'insertion). Deux importantes actions d'insertion ont donc été décidées et menées par la Ville, pour favoriser le retour à l'emploi des publics prioritaires sur les Zones Urbaines Sensibles :

Un Atelier Chantier d'Insertion (ACI)

Labellisé par le Conseil Général de la Seine-Maritime et agréé par les services de l'Etat (DIRECCTE)

Nature de l'opération : marché de prestations d'insertion fournies par la Ville (conventionnement avec l'ACI), pour un montant de 160.000€

Cofinancements : 209.000€ de l'Etat, au titre de la participation aux salaires (contrats aidés) ; 36.111€ du Conseil Général, d'aide pour les bénéficiaires du RSA ; 9.000€ de la DIRECCTE (Etat), d'aide à l'accompagnement en chantier d'insertion)

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : association Interm'Aide Emploi, 26 rue Le Verrier – 76000 ROUEN (quartier de la Lombardie)

Descriptif : le chantier d'insertion est un dispositif permettant à des personnes au chômage, des bénéficiaires du RSA pour la plupart), de renouer avec l'emploi et le travail salarié. L'accompagnement individuel et la formation jalonnent le parcours d'insertion de la personne, l'objectif étant de construire un projet professionnel durable ou de renouer avec l'emploi non aidé. Les bénéficiaires du chantier d'insertion travaillent sur une base de 26 heures semaines. La ville de Rouen, dans le cadre d'un marché de prestations d'insertion, permet aux salariés de travailler sur des métiers de jardiniers ou de cantonniers.

Début de l'opération : mars 2012

Durée de l'opération : 1 an (renouvelable 1 fois)

Volume et nature des embauches : 16 personnes, en contrats aidés (Contrat Unique d'Embauche Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) de 6 mois, sur une base de 26 heures hebdomadaires ; il s'agit de demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA pour la plupart ; 13 Rouennais, dont 12 habitant les Hauts de Rouen, pour une moyenne d'âge de 36 ans.

Et un Marché d'insertion

Nature de l'opération : marché de prestations d'insertion fournies par la Ville (type Article 30 du Code des Marchés Publics), réparti en 5 lots (2 sur Grammont, 2 sur les Hauts de Rouen, 1 sur le centre-ville), pour un montant maximal de 671.738€

Cofinancements : l'Etat participe au financement des contrats aidés (CUI CAE) à hauteur de 90%

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Rouen – Direction des Espaces Publics et Naturels

Maîtrise d'œuvre : Régie de Quartier Rouen, 4 rue Henri II Plantagenet – 76100 ROUEN (quartier Grammont)

Descriptif : la Ville de Rouen fournit, dans le cadre d'un marché d'insertion, un volume significatif de prestations de propreté et d'entretien d'espaces publics, qui servent de support au travail d'insertion et d'accompagnement dans l'emploi, réalisé par la régie de quartier en direction des demandeurs d'emploi de longue durée embauchés en contrats aidés. Considérant la masse d'activité que représente ce nouveau marché, la régie de quartier va s'appuyer sur les salariés (encadrants + ouvriers) qui constituent son effectif actuel (42 personnes), mais va également recruter, pour l'occasion, une équipe de 7 personnes pour intervenir spécifiquement sur les Hauts de Rouen (lots 2 et 3)

Début de l'opération : 23 avril 2012 pour la part d'activité nouvelle, c'est-à-dire les lots 2 et 3 relatifs aux interventions sur les Hauts de Rouen.

Durée de l'opération : 1 an (renouvelable 2 fois)

Volume et nature des embauches : 7 personnes pour les Hauts de Rouen, dont 2 (encadrant et adjoint) recrutés en CDD de plein droit pour 1 an et 5 bénéficiaires du RSA et/ou chômeurs de longue durée recrutés en contrats aidés (Contrat Unique d'Embauche Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) de 6 mois, sur une base de 20 heures hebdomadaires. Ces 2 dispositifs volontaristes ont notamment permis de minimiser l'impact social lié à la fermeture de la régie de quartier des Hauts de Rouen et à la fin du marché de prestations fournis par Rouen Habitat à la régie de quartier Grammont.

Le Service Civique

La Ville de Rouen a reçu l'agrément pour sept missions de Service Civique le 10 novembre 2011 et ce, pour une durée de deux ans. Trois missions ont été mises en œuvre en 2012.

Les équipes de proximité

Initié par le GIP-GPV de Rouen, et porté administrativement par lui encore en 2012, ce dispositif d'insertion innovant a été animé par le SEIP pour la 1ère fois cette année.

Cette action d'équipes d'intervention de proximité vise **2 objectifs prioritaires** :

- l'insertion (socio-) professionnelle de publics en difficultés, en permettant la (re)mise au travail

d'une quarantaine de personnes sur l'année au travers d'un panel diversifié de typologies d'intervention, ainsi que la consolidation d'autant de parcours d'insertion.

- la gestion urbaine et sociale de proximité; cet outil doit largement contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, de même que, peut-être à un peu plus long terme, de pérenniser la valeur économique et l'intérêt social des investissements réalisés sur le bâti et les espaces extérieurs.

Ces équipes d'intervention sont constituées par un collectif d'associations, regroupant les principales structures d'insertion des quartiers de Rouen en zone urbaine sensible (Interm'Aide Emploi, la régie de quartier,...), ainsi que quelques créations récentes, qui présentent la proximité adaptée à l'intervention (associations ARIPE, IPAC, MARKETIS et IMS). Ces équipes visent à intervenir, de manière ciblée et réactive, sur l'ensemble du patrimoine « visible » et dont la détérioration, ou l'entretien insuffisant, ont des répercussions directes sur la vie des habitants de ces quartiers. Il s'agit tout autant de la voirie, des espaces verts, des espaces publics que des espaces collectifs privés. L'intérêt de ce support de travail en insertion réside essentiellement dans la plus-value apportée par le personnel des équipes à la mise en valeur de leur propre cadre de vie, à celui de leurs familles, de leurs amis, de leurs voisins... Ce dispositif d'insertion souple, modulable et diversifié permet également de toucher un public éloigné des offres institutionnelles les plus structurées, en proposant un accompagnement innovant. Cette « première accroche » du public très en difficulté habitant sur les territoires en ZUS permet une remise au travail essentielle pour débiter des parcours d'insertion.

Aussi, en 2012, les équipes de proximité ont-elles réalisées, grâce aux financements du CUCS et du FSE, 35 missions d'insertion différentes ; ce qui représente plus de 6.600 heures d'insertion rémunérées, 1.900 heures d'encadrement assurées et 1.200 heures de formations dispensées.

A compter de 2013, ce dispositif sera entièrement porté, administré et animé par la DSCS.

Les emplois d'avenir

Dès le lancement national du dispositif emplois d'avenir, en octobre 2012, la Ville de Rouen a souhaité s'engager activement dans sa mise en œuvre, en annonçant le recrutement direct, au sein de ses services, de 10 jeunes rouennais. Le SEIP a donc été chargé de porter et d'animer ce dispositif, en collaboration avec la DRH de la Ville et du CCAS: information interne, recensement des missions auprès des services, collecte des candidatures en partenariat avec la Mission Locale et Pole Emploi, pré-sélection et préparation des candidats, organisation des jurys de recrutement...

Fin 2012, 9 des 10 missions prévues avaient été validées par la Mission Locale (pilote national du dispositif), une jeune recrutée, une autre sélectionnée et quatre jurys programmés.

Il paraît également important de préciser que cette année 2012 a été marquée, pour le SEIP, par la relance et/ou la consolidation de partenariats, basés sur la capacité du service à apporter expertise et ingénierie sur ses cœurs de métier :

- En interne à la Ville : au sein de la DSCS, mais plus généralement auprès des autres directions de la Ville (DRH, DAJ pour les marchés publics, DAU, DDT, Urbanisme, ...)
- En externe : arrivée de l'ADIE au sein de la MEF, rencontres avec le tissu économique local (clubs des entreprises de la ZFU, RHE...).

La fin d'année 2012 a également été l'occasion, pour l'ensemble de l'équipe du SEIP, de

réinterroger ses pratiques professionnelles, autour de l'utilisation d'un nouveau logiciel de suivi des demandeurs d'emploi, commun à tous les postes informatiques. Au delà de l'intérêt statistique, qui nous oblige désormais à comptabiliser les suivis (et non plus les accueils au flux). Ce logiciel nous impose la mise en œuvre d'une méthode commune d'analyse des demandes, des profils et de comptage, quantitatif et surtout qualitatif, des réponses apportées. Cela concerne donc tout autant l'accueil, le centre documentaire, l'atelier informatique que l'ensemble des conseillers professionnels.

■ E - FAVORISER L'ACCES A UN HABITAT DURABLE ET AU LOGEMENT DE DROIT COMMUN

Le Service Logement est à la disposition de toutes les personnes rencontrant des difficultés dans le domaine du logement. Ainsi, l'accueil, l'écoute, l'analyse, le conseil et le suivi représentent les missions de base du service. Le Service dispose d'un contingent de logements (réservés à la Ville auprès des bailleurs sociaux). Le service représente la Ville auprès des commissions d'attributions des bailleurs sociaux afin de permettre l'accès au logement et de garantir la mixité sociale. Le service assure le suivi des situations d'expulsions (parc privé et parc public) en lien avec la Préfecture. Le service participe aux opérations exceptionnelles de relogement comme des démolitions d'immeubles, les sinistres...

a) Assurer l'accueil, l'écoute, l'analyse, le conseil et le suivi des demandeurs de logement

La fréquentation du service reste dense (12 accueils physiques/jour en moyenne) avec une très légère diminution (-4% /2011). En revanche, on note une augmentation significative (41 appels/jour en moyenne) des entretiens téléphoniques (+33%/2011).

106 dossiers ont été instruits au titre de la procédure d'expulsion. Le public accompagné demeure en grande difficulté sociale, morale et financière.

b) Suivre les candidatures auprès des bailleurs et utiliser le contingent de la ville pour loger des profils ciblés

13 bailleurs sociaux gèrent environ 15 000 logements sur le territoire communal. Le contingent de la Ville est de 1322 logements. Le formulaire CERFA de demande de logement social unique est désormais en place (782 distribués en 2012). Cependant, les demandeurs restent souvent sans réponse de la part des bailleurs et se tournent systématiquement vers le service pour obtenir le suivi, le soutien de leur dossier.

L'augmentation des dossiers à gérer se vérifie en 2012 (+12% d'ouverture) mais la difficulté à répondre aux demandes exprimées (contexte de l'offre) induit une plus grande difficulté à reloger (-25% de fermeture de dossiers).

Une forte hausse de logements disponibles sur le contingent de la Ville liée aux constructions

neuves : +59% (165 logements disponibles dans l'année). On constate toujours une très forte augmentation des candidats proposés sur ces logements : +95%.

Le service représente techniquement la Ville auprès des commissions d'attributions des bailleurs sociaux : 1190 avis émis en 2012 (-53% car les bailleurs sélectionnent les candidatures sur le serveur de demande unique et les commissions d'attributions sont donc plus succinctes).

c) Participer au relogement dans le cadre des démolitions ou réhabilitations lourdes

Le service a participé au Comité de suivi de relogement du Foyer de Migrants Stanislas : Les 76 résidents sont relogés.

Le service a géré des dossiers exceptionnels tels que : 2 sinistres, 1 squat, et participé à la gestion de la fermeture des 2 résidences pour personnes âgées.

Le service a été particulièrement mobilisé par la gestion du comité technique de relogement des 250 familles des immeubles LODS de la Grand Mare. Un important partenariat a dû être mis en place et a été développé au fur et à mesure des relogements : Inter-bailleurs, Direction des temps de l'enfant pour le suivi des effectifs scolaires, Direction de l'Aménagement urbain pour le suivi du calendrier de démolitions.

Fin 2012 (soit 10 mois après la signature de la Charte de relogement) 88% des familles étaient relogées.

L'année 2013 verra s'achever les derniers relogements. Une nouvelle opération s'engagera : La démolition de l'immeuble Jules Adeline (environ 100 familles).

■ F - PERMETTRE L'ACCES A LA SANTE, AUX DROITS, AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, A LA CITOYENNETE

a) L'Atelier Santé Ville

Faisant suite au recrutement d'une nouvelle coordinatrice en décembre 2011, l'enjeu principal de l'activité 2012 a été de relancer la dynamique partenariale dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé sur les territoires prioritaires, après la vacance du poste de coordination durant cinq mois.

L'ASV anime un réseau de partenaires étoffé et diversifié, mobilisé au sein de ses différentes instances et actions menées. L'année 2012 a notamment vu un développement certain du partenariat avec les professionnels de santé (pharmaciens et médecins des Hauts de Rouen en particulier).

Au total, cinq groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année (« lutte contre les cafards », « prévention des addictions », « pharmaciens », « adolescence et santé » et « problématique de la gale »), trois événementiels ont été réalisés (Forum santé nutrition, Octobre rose, relais de la journée mondiale de lutte contre le sida), cinq actions santé ont été menées (« Rencontres sur l'utilisation responsable d'Internet » en lien avec la MJD et la Cyberbase, « Accès à la santé bucco-dentaire » en lien avec le PRE et le chef de projet CUCS, « Les p'tits déj de la prévention », une formation « Alcool et grossesse » animée par l'ANPAA et proposée aux acteurs de l'ASV, et

Ville de Rouen – Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale – Service Cohésion Territoriale – juin 2013

la poursuite des « émissions de santé » sur la radio HDR – 10 par an).

L'année 2012 a été marquée par une sollicitation de diverses instances régionales à participer activement à des journées thématiques autour de la santé (journée « Politique de la ville & santé » organisée par la DRJSCS, « Forum des outils » organisé par l'IREPS, « Rencontre annuelle des acteurs en Promotion de la santé » organisée par le Pôle Régional de Compétences sur le thème des inégalités sociales de santé).

Enfin, l'ASV s'attache à relayer régulièrement les informations autour de la Prévention et Promotion de la santé au travers d'une « newsletter » à destination de ses partenaires : offres de formations locales, actualités de l'ASV, documentation, communication sur les outils...

En 2013, l'ASV verra son activité réduite, notamment en terme d'organisation d'événementiels et se concentrera principalement autour de deux projets :

- a) la mise à jour du diagnostic partagé de l'ASV – datant de 2003 - (afin de déterminer un véritable programme local d'actions de santé en cohérence avec les besoins du territoire),
- b) la participation à l'élaboration du futur Contrat Local de Santé de la Ville.

b) La Maison de la Justice et du Droit

8408 accueils en 2012 dont 7124 effectués par les permanents; 62,5% des usagers sont Rouennais, 37% habitent les Hauts de Rouen.

La fréquentation a augmenté en 2012 de 11,6 % par rapport à l'année 2011 qui avait connu une baisse de 9 %.

Les principales demandes des utilisateurs ont porté sur le droit civil (surtout le droit de la famille), les difficultés de paiement (saisies par huissiers, injonctions de payer, surendettement), les problèmes liés au logement, à la consommation, au travail, au droit des étrangers. On peut noter également une légère augmentation en droit pénal en ce qui concerne le droit des victimes et principalement les violences conjugales. A l'inverse, le nombre de consultations relatives aux discriminations a baissé.

Les permanences les plus fréquentées sont celles des avocats (416), du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles qui assure la permanence en droit des étrangers (353), le Centre de Défense des Consommateurs de la Confédération Syndicale des Familles (167). Le défenseur des droits a remplacé en juin 2012 les permanences du délégué du Médiateur de la République et de la HALDE. Il a reçu 77 personnes.

A noter, toujours l'absence d'un conciliateur de justice. Nous avons fait appel à plusieurs reprises aux médiateurs pour résoudre certains conflits de voisinage. Par ailleurs, la MJD a organisé ou participé à des actions d'information collectives en direction de jeunes, de parents et d'associations. Elle a aussi réalisé une

« rubrique Info-Conso » avec la Radio HDR et la Confédération Syndicale des Familles (centre de défense des consommateurs) sur différents thèmes. Enfin, 13 permanences ont été tenues au Centre Social Grammont.

c) La Cyberbase

10094 accueils en 2012 dont 5802 sur l'espace de libre consultation (taux d'occupation: 59%), 3354 en ateliers, 882 en accueils de groupes constitués ; 54% des usagers sont issus des Hauts de Rouen, 17% hors commune; 63 % sont retraités ou inactifs.

La fréquentation par des habitants des Hauts de Rouen au cours de l'année reste stable.

L'équipe de la Cyberbase a fait évoluer dans la mesure du possible son programme pédagogique au fil de l'année afin de répondre au mieux à l'évolution des demandes du public. L'accompagnement des publics dans les démarches administratives initiées en 2010 continue de progresser en 2012 (+ 38 % soit 982 accueils soit 10% du total des accueils). L'ancrage territorial de la Cyberbase a aussi été conforté, notamment à travers des projets partenariaux avec différentes structures (APMAR, APEER, CPJ, Maison des Aînés Collège Boieldieu, Bibliothèque Simone de Beauvoir...). En 2012, la Cyberbase est clairement identifiée comme structure ressource en matière de prévention des risques liés à l'usage des réseaux sociaux et d'Internet. Elle a à ce titre participé à l'organisation de rencontres sur cette thématique en Février 2012 « Internet, tu t'es vu quand t'es dessus ? » développé dans le cadre de l'Atelier santé ville et auquel ont aussi participé la MJD et des partenaires associatifs.

d) La Médiation Sociale

L'équipe a poursuivi l'animation des réunions de tranquillité publique tout au long de l'année 2012 (18 réunions Hauts de Rouen, 9 réunions centre ville / rive gauche) et la mise en application de

certaines décisions prises lors de ces réunions. Le travail avec les collèges et les écoles primaires s'est intensifié et développé sur la Rive Gauche avec les collèges C. Claudel et J.Lecanuet, les écoles Cavelier de la Salle et H Balzac. Le collège Fontenelle a intégré les cellules de veille élargies qui ont fait l'objet d'un travail de remise à plat en 2011, et qui a abouti en 2012 à la signature d'une convention encadrant ces dispositifs partenariaux. L'équipe a participé à 11 réunions de cellules de veille élargies au sein des collèges des Hauts de Rouen et de Rive Gauche. Dans ce cadre, 144 situations d'élèves ont été évoquées, 70 situations ont nécessité une intervention de l'équipe (rencontre avec les parents, les enfants, déplacement au domicile...). L'équipe a également contribué à retisser les liens entre les écoles et les familles à travers 44 interventions : absentéisme, remise de courriers à domicile, problème de comportement de parents, d'enfants...

L'équipe a été présente sur un certain nombre d'évènements ou de périodes sensibles : feu de la Saint Jean, Arts des Hauts, soirées sur la période du Ramadan, réveillon du Nouvel an, inaugurations diverses, accompagnements des personnalités. L'équipe a aussi été pleinement mobilisée sur les évènements portés par la DSCS : festival Macadam, Réveillon solidaire.

L'équipe a poursuivi en 2012 ses autres missions, à savoir : interventions sur des conflits de voisinage à la demande des bailleurs, de la MJD, des CMS, de la police, du Cabinet (21), présences régulières sur le terrain (passages sur le marché du Châtelet, visites aux commerçants, passage sur les sites sensibles, visites aux commerçants...), intervention en soutien à certains services par rapport à des publics difficiles (notamment accompagnement de travailleurs sociaux sur certaines visites à domicile).

Il est à noter sur ce dernier point que l'équipe des médiateurs a été beaucoup plus sollicitée que les années précédentes par les travailleurs sociaux de la Ville et du Département, du fait de relations avec le public de plus en plus difficiles.

■ G - FAVORISER LA CREATION DE LIENS SOCIAUX

a) Macadam and Co

Pour sa 5ème édition, le festival « Macadam and Co » a été organisé du 22 au 24 novembre 2013 à la Halle aux Toiles autour du sujet de l'errance des jeunes, en lien avec le réseau professionnel national « Jeunes en errance » des CEMEA. Un colloque national a réuni plus de 200 participants. Le samedi 24, en lien avec l'Autobus Samu Social, les riverains, professionnels et bénévoles sont venus nombreux à la journée festive organisée autour de concerts, d'animations et de stands associatifs. Cette journée a rassemblé plus de 14 partenaires associatifs et institutionnels luttant contre l'exclusion.

b) Le Réveillon Solidaire

Dans le cadre de Rouen Givrée, la Ville de Rouen a organisé la cinquième édition du Réveillon Solidaire qui s'est déroulée le lundi 24 décembre 2012 à l'Hôtel de Ville. Les associations sociales et solidaires se sont mobilisées pour inviter et accompagner les personnes seules et isolées à venir partager un moment chaleureux et convivial. En 2012, 400 personnes ont participé dont plus de 90 enfants. Il a associé cette année 8 partenaires associatifs (dont 40 accompagnateurs), mais a aussi mobilisé la solidarité d'une 15ème de mécènes et de donateurs. 60 bénévoles Rouennais ont également contribué à la réussite de ce moment de joie pour les plus en difficultés.

c) Le chalet solidaire

Egalement, dans le cadre de Rouen Givrée et pour la 5ème année, la DSCS a coordonné un Chalet Solidaire. 13 associations sociales et solidaires se sont partagées le chalet au cœur du Marché de Noël du 01 au 30 décembre 2012.

d) Actions Loisirs Vacances

L'objectif est de favoriser l'épanouissement des personnes, de tisser des liens et de créer des envies de changement.

Pour illustrer cet objectif, les accueils de jour, l'Unité d'Insertion par le Logement et les Unités de Travail Social ont proposé 3 actions : un séjour à Saint Jean de Monts et deux séjours en Baie de Somme, soit 62 bénéficiaires.

■ H - ELABORER ET ASSURER LE SUIVI DE LA POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES – AUTONOMIE – LIENS INTERGENERATIONNELS

Le service en faveur des personnes âgées du CCAS et la Mission ville en faveur des aînés ont été réunis au sein d'un même service : Le service Personnes Agées. Trois secteurs d'activité ont été identifiés :

- Maintien à domicile / Hébergement / Accompagnement à la vie sociale

Le service met en œuvre la politique municipale, qui s'organise autour de 4 axes stratégiques ci-dessous déclinés.

a) Axe 1 : Prévenir et lutter contre l'isolement des personnes âgées - Favoriser les échanges intergénérationnels

Le CLIC DES Aînés, de par ses missions d'information, d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées a aidé 1255 personnes différentes en 2012 et a mené plus de 9027 entretiens pour répondre aux différentes demandes individuelles. Celles-ci concernaient principalement les services d'aide à domicile et les aides financières mais il faut souligner une augmentation des demandes d'accès aux droits et plus particulièrement des mesures de protection juridique (93 mesures sollicitées), ce qui montre notamment une paupérisation du public âgé. C'est d'ailleurs pourquoi les actions proposées par la mission en faveur des Aînés, portent une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou isolées.

Ainsi, 200 activités gratuites ont été proposées tout au long de l'année dans différents lieux de la Ville. L'ouverture de 70 animations proposées dans les résidences pour personnes âgées de la Ville aux « extérieurs » explique en partie cette augmentation de 11% par rapport à 2011. Entre activités manuelles, animations culturelles, séances de jeux ou actions de prévention, le programme doit contenter tous les goûts et les besoins des rouennais âgés.

De plus, **4 manifestations « grand public »** ont été offertes : thés dansants, spectacle musical ou de patinage artistique ; au total : près de 2300 participations.

La sortie solidaire : Les 22 et 26 juin, 137 personnes démunies ou isolées ont profité d'une journée festive et conviviale autour d'un repas et d'une visite à Fécamp.

Le plan canicule : Grâce à l'envoi d'un courrier davantage ciblé à destination des personnes les plus vulnérables, 516 personnes se sont inscrites sur le fichier (contre 912 en 2011). Parmi elles, 55% se déclaraient sans entourage.

Dans la poursuite de la démarche du Projet social des Territoires, l'année 2012 est marquée par le lancement de la coordination des acteurs intervenants auprès des personnes âgées sur le Hauts de Rouen. L'idée est de rendre plus lisibles les actions en faveur des aînés sur ce territoire et contribuer ainsi à la lutte contre leur solitude.

L'opération colis de Noël :

8092 Colis ont été distribués. Sur les 11000 Rouennais concernés cela représente 74% de Rouennais venus chercher leur colis.

Près de 6600 ont été distribués sur les 3 sites suivants :

- Environ 3520 à l'Hôtel de Ville
 - 1945 à la MJC Rive Gauche
 - 1124 à Texcier
-
- 57 ont été retirés à la Maison des Aînés
 - 1048 ont été remis aux comités de quartier
 - 386 distribués au sein des résidences pour personnes âgées de la Ville et aux Faïenciers
 - Une vingtaine de colis donnés aux bénéficiaires de l'accueil de jour « La Chaloupe »
 - 20 colis livrés à domicile par le CLIC pour les personnes s'étant signalées
 - 981 coffrets de toilette offerts aux résidents des Ehpad de Rouen

b) Axe 2 : Favoriser la mobilité et les déplacements des personnes âgées

Une étude conduite en 2012 a permis d'interroger une centaine de personnes âgées sur les Hauts de Rouen à propos de leurs habitudes de déplacements. Si la plupart d'entre elles semblent satisfaites de la fréquence de leurs déplacements et des moyens utilisés (bus, TEOR, voiture ou marche à pieds), les personnes peu habituées à l'utilisation des transports en commun ont exprimé un avis favorable à la mise en place de **stages d'apprentissage** de ces moyens de déplacement. La déclinaison de cette action sera étudiée ultérieurement.

c) Axe 3 : Accompagner le parcours résidentiel des personnes âgées

Les Résidences de Personnes Agées :

L'année 2012 est marquée par la fermeture des Résidences Galliéni en Mars 2012 et celle du Ruissel fin septembre 2012 et par l'ouverture de la Résidence Rose des Sables, le 1^{er} Octobre 2012. L'ensemble des professionnels concernés ont été fortement mobilisés pour que chaque personne résidant à Galliéni et au Ruissel soit accompagnée et aidée pour la recherche d'un nouveau logement. En 2012, la résidence Galliéni comptait 32 résidents présents dont 21 ont été réorientés progressivement vers les logements foyers gérés par le CCAS, 1 personne vers l'EHPAD – LA PLEIADE, et 10 vers d'autres logements. La Rose des Sables a ouvert ses portes en accueillant dès le 1^{er} Octobre 2012, 28 personnes âgées provenant du Ruissel, dont 9 bénéficiaires d'une aide financière compensatrice accordée par délibération du Conseil d'Administration le 28 Juin 2012 avec mise en place d'une convention individuelle. A partir de fin octobre 2012, 24 nouveaux résidents ont été accueillis. Le 31 décembre 2012, la résidence Rose des Sables comptait 52 Résidents. Au sein des résidences les services offerts, et notamment la restauration ont vu leur activité diminuer de 4, 72 % (38.286 repas à 7,35 € en 2012 contre 40.091 en 2011). Malgré les perturbations causées par les déménagements, les résidences ont offert les mêmes animations que les années précédentes.

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) la Pléiade :

Elle assure une prise en charge médicalisée de 80 personnes dépendantes dont 12 dans un « cantou » pour personnes désorientées. L'année 2012 a surtout été marquée par des travaux de rénovation des espaces communs du « cantou » et du 1^{er} étage réalisés par l'entreprise d'insertion Emergence(s), ensuite, par les travaux de remise aux normes des ascenseurs, puis par le début du chantier concernant les travaux de suppression de 4 chambres à 2 lits pour création de 8 chambres à 1 lit, les travaux de rénovation du système incendie et de restructuration du jardin. Pour finir, la rénovation du système de téléphonie a également été réalisée suite à une importante panne du PABX.

L'établissement montre encore un taux d'activité très satisfaisant à 99% en dépit de perturbations liées aux travaux précités. L'équipe a continué de proposer des animations visant à développer la vie sociale des résidents.

Le Service Prestataire :

Le service d'aide à domicile intervient essentiellement auprès des résidents des logements foyers gérés par le CCAS. Outre les fonctions d'activités de ménage, les aides à domicile jouent un rôle social important auprès des personnes âgées fragilisées, voire isolées.

En 2012, le service est intervenu auprès de 184 bénéficiaires sur un ensemble de 361 résidents (soit auprès de 51% des résidents) et a réalisé 18945 heures (soit – 2,75% par rapport à 2011).

La part des heures financées par l'APA s'accroît encore et représente près de 64,18 % de l'ensemble (63 % en 2011).

Le service a poursuivi la démarche qualité engagée en 2009 et les évolutions de son périmètre et de ses modalités d'interventions sont en réflexion.

Les services à domicile (prestataire et mandataire) ont obtenu, en avril 2012, le renouvellement de l'agrément délivré par le Préfet de Seine Maritime.

L'Unité d'Aide à Domicile :

Service Mandataire : En 2012, les intervenantes du service ont effectué 20880 H (18% de moins qu'en 2011).

En 2012, 7 bénéficiaires sont sortis du service (dont 3 qui avaient un plan d'aide d'interventions 3 fois par jours, 7 jours sur 7) et 12 nouveaux bénéficiaires sont entrés (leurs plans d'aide sont moins importants en heures car ils sont relativement autonomes). Les usagers bénéficiant de l'APA représentent 57 % du volume d'heures pour l'année 2012 (contre 67 % en 2011). Par contre, la baisse du nombre d'heures d'interventions n'a pas eu de conséquence sur les recettes du service puisque les nouveaux entrés ne profitent pas de la dégressivité des frais de gestion (recettes 2012 : 28.819 € et 2011 : 28.962 €)

Portage de Repas : En 2012, le prix du repas était de 8,95 € (idem 2011) et il y a eu 26908 repas de livrés (soit 26% de moins qu'en 2011) ; soit une moyenne de 73 repas/J en 2012 contre 86 repas/J en 2011).

Cette baisse s'explique en partie par l'insatisfaction des usagers quant à la qualité de la prestation fournie par la Sté ISIDORE Restauration.

Téléalarme : En 2012, le tarif est facturé 27,50 € par mois pour les rouennais et 30 € pour les non-rouennais.

En 2012, l'activité a connu une baisse de 5 %, plus marquée aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, avec une reprise en fin d'année. La 1^{ère} cause d'adhésion au service téléalarme reste un besoin de sécurité

pour plus de la moitié des abonnés et la 1^{ere} cause de résiliation est due à une hospitalisation ou une entrée en EHPAD.

Petit Bricolage : En 2012, l'agent du petit bricolage a été très sollicité par le service technique du CCAS qui a dû faire face à un surcroît d'activité en raison de la fermeture des Résidences Gallieni et Ruissel et de l'ouverture de la Rose des Sables. Ceci explique que le petit bricolage ait enregistré 210 demandes d'interventions en 2012, contre 409 en 2011.

d) Axe 4 : « Santé : dépistage et prévention »

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

Sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels, sont assurés auprès :

- De personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes,
- De personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap,
- De personnes adultes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant une affection mentionnée aux 3° et 4° de l'article L. 322-3 du code de sécurité sociale

La capacité du SSIAD est de 77 prises en charge pour les personnes âgées et de 9 places pour les personnes handicapées soit 86 prises en charge au total.

En 2012 : 240 dossiers traités pour 161 nouvelles demandes et 176 prises en charge.

- Taux d'activité : 89 % et 70 % pour les personnes handicapées (il y a de plus en plus de pertes de journées liées à l'hospitalisation ou à des suspensions)
- Moyenne d'âge : 81 ans pour les Personnes Agées - 45 ans pour les Personnes Handicapées

2012 est marquée par la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre financier travaillé avec l'ARS. La première mesure est la réorganisation du circuit des médicaments avec la préparation par les infirmières coordinatrices. Les autres mesures concernent le développement de la collaboration avec l'UAD notamment afin de mettre en place davantage de relais et d'avoir moins de prises en charge chroniques.

Enfin, une étude a été menée fin 2012 afin d'envisager le recrutement d'infirmiers salariés selon les préconisations de l'ARS.

Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA):

Le service a pour missions d'accompagner et de soutenir les personnes et leur entourage suite à l'annonce du diagnostic de la maladie, d'évaluer les besoins et de proposer un programme de soins d'accompagnement et de réhabilitation, de mettre en œuvre des activités de réhabilitation et de proposer des aménagements au domicile afin de maintenir au domicile la personne malade, de soutenir les aidants et de mettre en place des relais. Quinze séances de réhabilitation sont donc prises en charge par l'assurance maladie. Il est nécessaire que les patients soient à un stade léger ou modéré de la maladie et ne relèvent pas d'un SSIAD classique.

En 2012 : 70 demandes pour 66 prises en charge

- Moyenne d'âge : 82 ans, 95 % des personnes prises en charge présentaient une démence légère et modérée et ont bénéficié de 12 séances par personne en moyenne. Le territoire d'interventions s'est considérablement réduit du fait de l'autorisation des ESA en Haute-Normandie. La prescription médicale reste aléatoire et liée au prescripteur plus qu'aux besoins des

patients. Des campagnes d'information et de communication vont devoir se poursuivre car le taux d'activité en dépend.

■ I – LES MOYENS ET SERVICES FONCTIONNELS DE LA DIRECTION

a) Les Ressources Humaines

Au 1^{er} janvier 2012, le personnel de la D.S.C.S. représente 247.08 Equivalents Temps plein, (effectifs budgétaires) dont 204.28 postes permanents salariés au CCAS et 42.80 Equivalents Temps pleins, salariés à la Ville.

Les métiers représentés se répartissent en trois grands domaines :

- Les métiers de l'Administration et de la Gestion : 39 %
- Les métiers de la Santé : 35 %
- Les métiers de l'accompagnement social : 26 %.

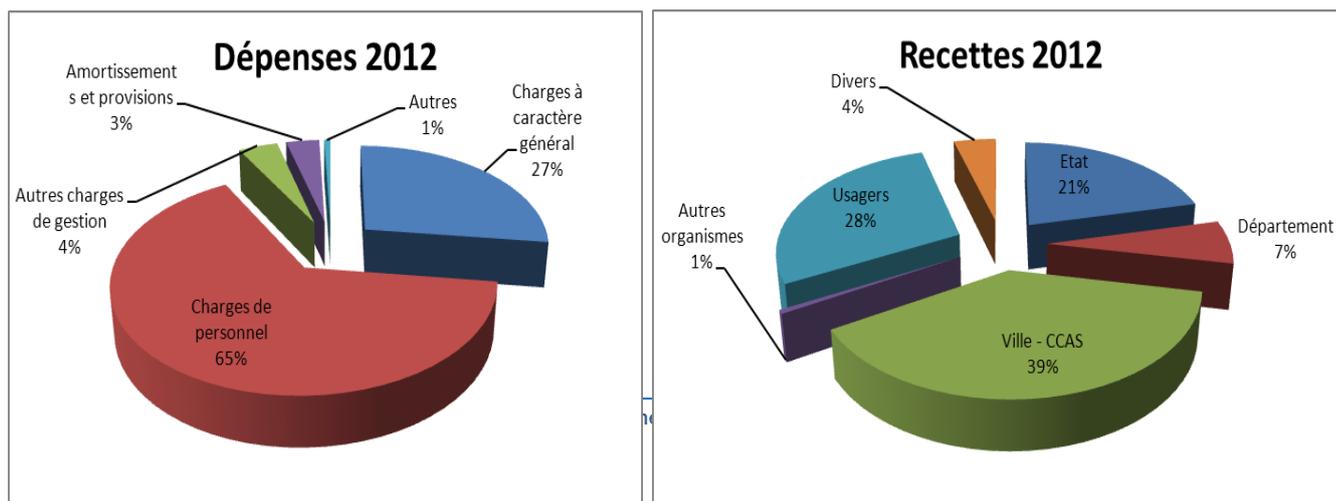
b) Lieux d'accueil du public et lieux de travail des agents

De nouveaux locaux sont attribués à l'Unité de Travail Social de la Rive Gauche et garantissent un accueil du public de meilleure qualité ainsi que de meilleures conditions de travail aux agents : accessibilité, espace, insonorisation, luminosité, salle de réunion, salle de repos...). Ces locaux sont aménagés et mis à disposition depuis Juin 2012.

Des travaux d'aménagement sont réalisés à la Chaloupe devenue trop exigües et non conforme aux règles d'accessibilité : les plans sont présentés aux agents en août 2012, validé par le Comité Technique Paritaire de Septembre 2012, et les travaux sont terminés en Décembre de la même année.

c) Le budget exécuté de la direction

Le budget de la D.S.C.S. s'élève en dépenses de fonctionnement à 14 619 985 € (comptes administratifs 2012). Il est composé de l'ensemble des budgets du C.C.A.S. (1 budget principal et 12 budgets annexes) et du budget des services relevant directement de la Ville.



Les dépenses d'investissement de la D.S.C.S. s'élèvent à 1 329 210 €.

c) Les moyens logistiques et techniques

Les moyens de la D.S.C.S. sont gérés par le Service Logistique et Moyens Généraux et le Service Technique mutualisé du CCAS pour ses dimensions liées aux gros équipements, au bâti, ...

En 2012, on peut noter plusieurs réalisations d'importance :

Acquisition d'un véhicule de transport TPMR pour les RPA

Le CCAS a acquis un nouveau Mini Bus TPMR adapté aux usagers à mobilité réduite.

Cet investissement a été cofinancé avec la CARSAT et permet aux résidents des RPA de bénéficier d'un moyen de transport plus adapté et accessible à tous.

Emménagement de l'UTS Saint-Sever

Le SLMG a contribué à l'emménagement de l'UTS Saint-Sever dans le cadre de la prospection immobilière, de la négociation du bail, de l'aménagement des nouveaux locaux en terme de travaux et investissements divers, ceci en collaboration étroite avec les services Villes, Direction des Bâtiments et la Direction des Systèmes Informatisés.

Suivi et accompagnement des opérations de travaux et de construction des équipements et RPA :

- rénovations d'appartements, accompagnements des déménagements..., restitution des bâtiments des Résidences du Ruissel et Gallieni)
- nouvelle Résidence « La Rose des Sables », (suivis de chantiers, installations des agencements)
- restructuration de l'accueil de jour « La Chaloupe ».

2 - UNE PRISE EN CONSIDERATION TRANSVERSALE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN AU SEIN DES SERVICES DE LA VILLE

Si la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est la direction de la Ville qui œuvre majoritairement en matière de développement social urbain, c'est de façon transversale que cette dimension est prise en considération et réalisée conjointement par les services de la Ville.

Il est à rappeler que la Ville de Rouen a bénéficié d'un Grand Projet de Ville pour ses territoires en zones urbaines sensibles : les Hauts de Rouen et Grammont.

En 2001 la Ville et ses partenaires ont souhaité mettre en place un Groupement d'Intérêt Public pour le Grand Projet de Ville chargé de mettre en œuvre à la fois le volet urbain et le volet social.

Afin de garantir la pérennisation et l'appropriation des missions développées par l'équipe du GIP GPV, les services de la Ville ont intégré progressivement ces missions.

Cela a été le cas en 2010 du pilotage technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (comme vu dans la partie 1) mais aussi du Programme de Réussite Educative ou encore des actions culturelles qui avaient été portées par le GIP GPV (Arts des Hauts, cinéma en plein air).

Le GIP GPV a continué à assurer certaines missions en 2011, notamment la gestion urbaine de proximité et l'animation d'une équipe projet GPV pluridisciplinaire (regroupant agents municipaux et salariés du GIP GPV). En 2012, l'intégration des missions du GIP à la Ville s'est finalisée avec notamment l'intégration des personnels qui étaient encore salariés du GIP GPV.

Cette évolution répond à la volonté municipale que les territoires ZUS de la Ville soient considérés par l'ensemble des services de la Ville comme des territoires à investir et non plus des territoires réservés à certains professionnels. Il s'agit ainsi de contribuer à « banaliser » l'image de ces quartiers et à mieux les intégrer au reste de la Ville tout en maintenant des dispositifs exceptionnels supplémentaires du fait de leur fragilité qui reste avérée.

Il est à noter que les directions de la ville ont au-delà des missions intégrées, participé et développé des projets transverses intégrant différents acteurs institutionnels et associatifs : démarches et actions au sein du projet Social de Territoires, programmation du C.U.C.S 2012 et préparation de la programmation FIPD 2013, développement de l'offre culturelle et sportive, démarches croisées santé/sport intégrant démarche ASV, projet sportif et citoyenneté,

■ A - LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

a) Présentation

Le Programme de Réussite Educative de Rouen met en oeuvre une partie du volet éducatif dans le cadre de la loi de programmation de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Depuis janvier 2011, le PRE est porté par le CCAS de Rouen, il est destiné à assurer les conditions de l'égalité des chances des enfants et des adolescents scolarisés en zone d'éducation prioritaire ou habitant en zone urbaine sensible.

L'approche engagée repose sur une identification puis un accompagnement individualisé d'enfants ou d'adolescents âgés de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité susceptible de nuire à leur parcours. Cet accompagnement individualisé prend en compte la globalité de l'environnement éducatif : familial, social, sanitaire, culturel...

Dans une logique partenariale, la Ville de Rouen, les services de l'Etat (Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Délégués de Préfet), la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine-Maritime et le Département de la Seine-Maritime ont décidé de mettre en oeuvre ce programme à Rouen. Respectueuse des logiques institutionnelles, associatives et professionnelles, la démarche du Programme de Réussite Educative de Rouen vise à mobiliser et à coordonner le dispositif en y associant les acteurs locaux des champs concernés. Le programme est ainsi positionné à l'articulation entre les situations de terrain et les dispositifs d'intervention déjà existants tels que le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), le Contrat Partenaire Jeunes, actions sociales CAF...

Le Principe :

Assurer un suivi véritablement individualisé d'enfants ou d'adolescents en intégrant toutes les dimensions sanitaires, sociales, familiales pour ces enfants et ces adolescents qui ne bénéficient pas d'un environnement familial, social et culturel favorable à leur épanouissement et leur développement, en ciblant en priorité ceux qui présentent des signes de fragilité.

L'identification des besoins repose sur le résultat d'un diagnostic partagé entre les partenaires institutionnels et associatifs.

La plus value du PRE :

Au regard des multiples dispositifs existants le PRE prend en compte la globalité du cadre éducatif des enfants et des jeunes pour proposer des accompagnements « sur mesure ».

Les publics concernés :

Le PRE concerne : les enfants et les adolescents (de 2 à 16 ans) scolarisés dans des zones d'éducation prioritaires (ZEP) ou habitant sur les territoires de la Politique de la Ville.

Les territoires de réalisation de l'action PRE :

Le périmètre opérationnel conventionné avec l'Etat pour la mise en oeuvre du PRE épouse, depuis sa mise en oeuvre, celui du Grand Projet de Ville de Rouen et du Programme de Rénovation Urbaine soutenu par l'ANRU, élargi au bassin de recrutement du Collège « Camille Claudel », par décision du Comité de Pilotage de décembre 2007.

Cette cohérence de périmètre garantit l'implication active d'un partenariat élargi puisque l'ensemble des institutions et des associations concernées travaille depuis plusieurs années déjà ensemble sur le volet éducatif de la Politique de la Ville.

Le périmètre géographique concerné couvre les espaces les plus fragiles d'un point de vue social, économique et culturel (publics

et quartiers en grande difficulté) à savoir :

Les cinq quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Social (CUCS) classés en :

1. ZUS priorité 1 : Territoire des Hauts de Rouen – 13 000 habitants : Sapins, Châtelet, Lombardie, Grand Mare.

2. ZUS priorité 2 : Territoire de Grammont – 1 700 habitants : la Sablière.

Ces territoires comportent des établissements scolaires publics (maternelles, élémentaires, collèges et lycée professionnel), à l'exception d'un lycée d'enseignement général et technologique (HDR).

Les objectifs généraux du PRE visent à :

- Prévenir les situations de rupture ou de décrochage scolaire,
- Intervenir le plus tôt possible dans le parcours éducatif de l'enfant afin d'éviter son échec,
- Accompagner les parents dans leur fonction éducative,
- Améliorer le dépistage et la prise en charge des fragilités liées à la santé,
- Valoriser les ressources locales et développer la mise en réseaux des acteurs locaux.

Les objectifs opérationnels et les actions associées sont de :

- Soutenir l'enfant dans l'apprentissage de la lecture afin d'éviter les ruptures précoces (CPC),
- Développer les compétences langagières pour des enfants de cycle 3 – CE2/CM1/CM2 (CLOC),
- Soutenir la capacité des parents à assurer et renouer leurs rôles et leurs fonctions éducatives.

Les partenaires associés au PRE :

Les membres des équipes pluridisciplinaires restreintes ou élargies :

→ Education Nationale, UTAS (CG 76), CAF de la Seine – Maritime, Les services de la Ville (jeunesse, petite enfance, éducation, sports, cohésion territoriale (CUCS/ASV), service Logement, Bailleurs (Rouen Habitat, Foyer toit familial), CMP (CHR), CCAS Ville de Rouen, Centre Social de Grammont, FIA Normandie, Les Nids, ONM, Carrefour des Solidarités, APMAR, Mer et Campagne, MGI, AREJ, IDEPHI, US Grammont.

Les partenaires associés pour les actions PRE :

→ Education Nationale (*Ecoles élémentaires* « Maupassant », « Villon », « Marot », « Rameau », « Debussy », « Balzac », « Dubocage » -Ecoles maternelles « Messier », « Balzac », « Rameau », « Dolto », « Marot »), CAF de la Seine – Maritime, Les services de la Ville (jeunesse,

éducation, sports, cohésion territoriale (CUCS/ASV), APFEE (Association Pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole), Direction du développement culturel (Action culturelle de proximité), service des Bibliothèques de proximité (Rn'Bi), Collèges « Braque », « Boieldieu », Giraudoux », « Claudel », FIA Normandie, Centre Social de Grammont, Le Kalif, Structures sportives (Sport Concept, la Sottevillaise, ...), 1001 Saveurs, APMAR, Mer et Campagne, Education et Formation, AREJ, Radio HDR.

→ La diversification progressive des opérateurs constitue également un aspect positif du développement du programme puisqu'elle permet de plus en plus, en tant que de besoin, de proposer des activités ou des accompagnements en dehors des quartiers, créant ainsi une respiration vitale pour certains enfants et adolescents. Sur ces deux territoires, les associations sont identifiées à travers plusieurs fonctions :

- comme repérants,
- comme référents éducatifs et médiateurs (notamment dans le travail avec la famille),
- comme prestataire de service permettant de faire évoluer l'offre et de mettre en oeuvre des actions collectives spécifiques (Club « Coup de Pouce Clé », « Club Langage et Ouverture Culturelle », ...),
- comme partenaire, au sein des réunions de synthèse opérées sur le territoire de Grammont (Centre social, l'AREJ).

Il est important de noter que les associations, contactées par les Coordonnateurs du PRE pour accueillir des enfants et des jeunes dans les parcours personnalisés PRE, ont accepté de s'adapter pour tenir compte de la spécificité de nos demandes (« sur mesure »). Ces associations le font le plus souvent avec enthousiasme, satisfait de participer à une action « d'égalité des chances et de cohésion sociale ». Le PRE est vu comme une réelle opportunité pour ces familles, souvent peu connues des services de proximité (CMS, CAF, Centre de Vie Sociale, ...).

Il est évident que le rôle majeur du Coordonnateur est cette mise en relation. L'objectif est vraiment de favoriser les rencontres des parents et ses services de proximité pour qu'ils puissent se connaître et échanger autour de la scolarité des enfants, de l'école et de l'éducation. L'objectif est aussi d'apporter des connaissances et d'améliorer l'information des parents sur divers domaines susceptibles de les aider dans leur rôle éducatif.

Les moyens mobilisés dans le cadre du PRE :

L'équipe opérationnelle PRE est au complet depuis le 1er septembre 2012 et une redynamisation réelle du partenariat sur le territoire des Hauts de Rouen :

- 2 postes contractuels (coordonnateurs) + 1/3 poste chef de projet PRE - Ville de Rouen - + 1 poste CCAS (chargée de suivi),
- 3 coordinateurs vacataires (CPC / CLOC),
- 12 animateurs CPC vacataires « référents de parcours »,
- 5 intervenants FLE – vacataires « référents de parcours »,
- 1 ingénieur pédagogique APFEE (formation et suivi des intervenants « Coup de Pouce Clé »),
- Locaux mis à disposition, investissements mobiliers CPC/CLOC, et informatique, mobilisation des services de la Ville de Rouen : *jeunesse, petite enfance, éducation, Bibliothèques de proximité, développement culturel, sports, cohésion territoriale (CUCS/ASV), service Logement...*

- 4 associations engagées :
 - APMAR (Actions CPC / CLOC),
 - Mer et Campagne (Actions CPC),
 - Education et Formation (Action CLOC),
 - FIA (formation / postures professionnelles).

b) Données quantitatives des parcours individualisés

Ce bilan 2012 recouvre une période de mise en oeuvre du PRE du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

→ Eléments quantitatifs 2012

Dans le cadre de la demande de subvention déposée pour l'année 2012, la Ville de Rouen s'est engagée sur l'accompagnement de 300

situations individuelles. Ce sont 427 situations individuelles qui ont fait l'objet d'un examen attentif dans le cadre du PRE :

Le travail de repérage et de suivi des familles en difficultés éducatives donne satisfaction et trouve au sein du réseau de partenaires les dynamiques nécessaires à l'adaptation et à l'amélioration des outils.

Sur ce point l'enjeu était :

- de mettre en place des actions spécifiques, individuelles ou collectives, répondant à un besoin constaté et en direction d'un public identifié,
- de respecter les axes prioritaires définis dans le « diagnostic partagé »,
- de maintenir une souplesse d'intervention réactive, partenariale, complémentaires aux actions de droit commun.

Trois principes d'intervention avaient été retenus :

- le ciblage des enfants bénéficiant de l'action,
- l'adaptation de l'action au besoin identifié,
- information régulière des partenaires.

Les partenaires qui orientent vers le dispositif sont :

- L'Education Nationale,
- Le Département (Centres Médico - Sociaux, PMI),
- Les Centres sociaux,
- Les services des Sports ou Jeunesse de la ville
- Les associations de proximité.

Les partenaires vers qui les situations peuvent être orientées :

- L'Education Nationale,
- Les Centres Médicaux - Sociaux, la Protection Maternelle et Infantile,
- Les C.M.P.P. et les orthophonistes libéraux,

- Les Centres Sociaux,
- Les Centres Culturels,
- Les organismes de formation (AFB ou FLE à destination des parents),
- Les Clubs de prévention pour les adolescents,
- Le Réseau d'Information Familles,
- Les associations caritatives situées à Rouen, ...

Les identifications / évaluations :

Au total, 516 situations d'enfants, d'adolescents et de parents ont fait l'objet d'un repérage, d'un accompagnement ou d'une reconduction de suivi individualisé ou d'un accompagnement vers la sortie du PRE sur l'année 2012. Au croisement de ces situations, des modalités de saisine et d'opérationnalité du PRE, apparaissent plusieurs figures de parcours qui donnent à voir l'articulation du PRE avec le droit commun. Au regard de l'ACSE, une même situation peut couvrir simultanément plusieurs fragilités (scolaire, sanitaire, social et ou éducatif) d'où la nécessité d'employer le terme de situation de fragilité ou difficulté repérée.

Les parcours personnalisés en cours :

Au total 427 parcours personnalisés sont en cours au 31 décembre 2012 (*hors situations les sorties*). L'accompagnement peut être fait soit par le biais d'actions spécifiques (de type « Club Coup de Pouce Clé » ou « Club Langage et Ouverture Culturelle) ou d'actions individualisées. De nombreux parcours prévoient un accompagnement à la parentalité, il s'agit alors d'un parcours famille. Parfois, la rencontre et le travail avec la famille sont impossibles, un parcours enfant est alors proposé.

Les actions spécifiques : 93 *Parcours d'enfants* via l'inscription dans les actions personnalisées déjà engagées pour des enfants scolarisés de CP au CM2 (55 sur le territoire des Hauts de Rouen et 38 sur le territoire Grammont). Les enfants participent à des actions spécifiques dans le cadre du PRE : repérage préalable, diagnostic partagé, orientation et suivi. Chaque groupe constitué recouvre un effectif restreint (de 4 à 7 enfants) afin de permettre un véritable travail individualisé correspondant aux enjeux ciblés lors du diagnostic.

Ces actions, élaborées à partir des problématiques d'enfants ciblés individuellement peuvent aussi s'adresser aux enfants dont les parents sont difficilement mobilisables et « fuyants » vis à vis des institutions. Afin de travailler en petit collectif et maintenir une dynamique et un équilibre de groupe, les actions sont également proposées aux enfants rencontrant une difficulté ponctuelle et identifiée (concentration, inhibition, respect des règles, besoin de valorisation ...).

c) Données qualitatives des parcours individualisés

Les atouts du PRE de Rouen

Comme cela est souligné chaque année en comité de pilotage, le PRE de Rouen répond bien au « cahier des charges » et aux priorités fixés par l'ACSE au niveau national, en particulier sur l'individualisation du suivi, le soutien à la fonction parentale et l'accompagnement des parcours personnalisés.

L'individualisation de chaque parcours

Les modalités de mise en oeuvre du PRE de Rouen¹ permettent la prise en compte de la singularité de chaque situation et l'élaboration de réponses personnalisées et adaptées à chaque enfant ou jeune. Le PRE construit ses interventions dans le cadre de parcours personnalisés de réussite, qui prennent en compte la globalité de l'environnement éducatif (y compris dans ses dimensions sociales, sanitaires, culturelles et familiales). Au regard de ces modalités de mise en oeuvre le taux d'individualisation sur Rouen peut être estimé à 100%.

Le soutien à la fonction parentale

La place des familles est fondamentale à Rouen dès le repérage de l'enfant et dans toutes les phases du parcours, qui ne peut se construire sans l'accord des parents. Les interventions du PRE prennent la forme d'un parcours personnalisé négocié avec la famille et formalisé par un contrat écrit. Plus de 250 contrats ont ainsi été formalisés en 2012. Cette nouvelle approche renouvelle le regard sur les familles, qui sont reconnus comme premiers acteurs du parcours éducatifs. Elle permet de construire avec eux de nouveaux modes de prise en charge, d'accompagnement et de remise en lien avec les institutions, par une implication positive dans le parcours de leur enfant.

L'accompagnement des parcours personnalisés

Les coordonnateurs PRE identifient pour chaque parcours personnalisé un «réfèrent de parcours», qui constitue l'interlocuteur privilégié de l'enfant ou du jeune dans les différentes phases de mise en oeuvre, de suivi et de bilan des actions, en lien avec les familles.

La Ville a fait le choix de ne pas créer de postes de référents de parcours dédiés, mais d'identifier ces interlocuteurs dans le cadre de chaque action mise en oeuvre, au plus près des enfants ou des jeunes. Ces personnes ne sont donc pas financées au titre de leur fonction de « réfèrent de parcours » mais uniquement au titre de la prestation qu'elles mettent en oeuvre (par exemple, un animateur de club coup de pouce clé). Afin de les aider dans cette mission d'accompagnement, différents temps de régulation leur sont proposés sur l'année, ainsi que des sessions de formation et de sensibilisation, qui sont étoffées cette année : formation de l'APFEE pour les clubs coup de pouce clé, médiation à la lecture (service des bibliothèques), dispositifs de la politique de la Ville, prise en charge des enfants de cultures différentes (association FIA).

Les enjeux actuels

Les thématiques développées ci-dessous correspondent à des fragilités identifiées, auxquelles l'équipe opérationnelle du PRE s'efforce d'apporter des réponses constructives.

Mieux articuler le PRE avec les autres dispositifs éducatifs et de la politique de la ville

Depuis la mise en oeuvre du PRE à Rouen, les coordonnateurs ont toujours veillé à la cohérence et à l'articulation des interventions avec les autres dispositifs spécifiques ou de droit commun existants. L'enjeu est donc actuellement de dépasser les situations individuelles pour travailler plus en amont et de manière plus globale sur l'articulation entre les projets des différents partenaires.

Le Projet social de territoire (PST), auquel participe le PRE, réunit les partenaires éducatifs et sociaux autour d'objectifs communs sur les territoires de la politique de la ville. Le Projet éducatif local (PEL) constitue par ailleurs un bon levier pour revisiter la place du PRE dans la politique éducative municipale. Ces deux démarches devraient donc contribuer à formaliser l'articulation du PRE avec les dispositifs de partenaires extérieurs : le Conseil général (CRED), la CAF (CLAS), l'Education nationale (accompagnement éducatif, réseau d'aide...), les associations d'éducation populaire (aide aux devoirs...)...

Mener un travail partenarial sur les champs d'intervention et les modes de collaboration du PRE

Le nombre d'enfants scolarisés sur le secteur et la situation sociale des familles a une influence directe sur le nombre d'enfants en difficulté éducative. Le partenariat établi avec les acteurs éducatifs sur ces deux territoires est un atout majeur pour le repérage des familles, il se construit sur la confiance et la reconnaissance mutuelle de ce que chacun peut apporter. Selon le contexte, il peut prendre plus de temps sur un quartier que sur un autre. L'organisation actuelle des instances du PRE a globalement amélioré sa réactivité avec l'animation de quatre GCO et de nombreuses équipes pluridisciplinaires (réunies en fonction des besoins) sur l'année 2012. Le « Groupe de Coordination Opérationnelle » (composés de représentants de terrain de l'Education Nationale, la CAF76, la Ville de Rouen, et le Département76), est un véritable point névralgique du travail technique effectué autour des situations individuelles complexes, puisqu'il valide à la fois le diagnostic partagé et l'orientation de l'accompagnement.

L'un des principaux atouts du PRE réside dans sa souplesse et sa réactivité d'intervention en complémentarité avec les interventions de droit commun. Le PRE bénéficie d'une capacité d'expérimentation pour répondre aux situations individuelles les plus complexes.

Cependant, l'année 2012 fait apparaître sur quelques situations des délais de réponse longs, certains partenaires ne souhaitant pas activer le PRE au regard des dispositifs de droit commun existants mais malheureusement défailants (délais d'activation particulièrement longs, incapacité à prendre en charge une situation en raison de moyens insuffisants...). La question de l'accompagnement vers ces dispositifs existants se pose pour les coordonnateurs PRE – Comment accompagner les relais avec les familles concernées vers ces instances de droit commun en lien avec les acteurs du territoire (psychologue scolaire, ...). Nous évoquons ici des familles particulièrement fragiles et dont la relation avec les institutions est souvent complexe.

Cette recherche constante d'une meilleure réactivité au stade du diagnostic partagé passe par une amélioration des circuits d'information entre les partenaires. Les outils (fiches,...) ou les procédures (réunions,...) ont été revus en ce sens.

Le processus de diagnostic partagé est plus poussé, plus approfondi lorsque le repérage ne porte pas sur les seuls enjeux de réussite scolaire. Ce processus peut alors prendre du temps (plusieurs rencontres avec plusieurs acteurs locaux dont l'enfant et la famille). Une des difficultés de la pratique

étant de prendre le temps nécessaire à un tel diagnostic (pour ne pas se tromper de prescription), tout en ne perdant pas trop de temps dans le déclenchement de l'accompagnement.

Ce constat a permis de préciser lors du dernier Groupe de Coordination Opérationnelle du PRE de décembre 2012, en lien avec les différentes institutions, le cadre d'intervention du PRE : en effet, s'il ne doit pas se substituer aux dispositifs de droit commun, le PRE peut avoir vocation à activer des réponses rapides sur une durée limitée en attendant que le droit commun puisse prendre le relais.

Mener une réflexion collective sur les enjeux liés à la pérennisation de certaines actions (Action « Coup de Pouce Clé », action « Langage et Ouverture Culturelle notamment)

Actuellement, le PRE s'interroge sur la pérennisation des actions semi-collectives (type CPC ou CLOC) dont les demandes sont chaque année plus importantes. Le PRE a pour vocation d'intervenir dans une démarche exceptionnelle et novatrice sur les territoires Politiques de la Ville.

Or, au regard de la vulnérabilité de ces territoires, la reconduction « tacite » des actions CPC se multiplie et ces actions sont de plus en plus plébiscitées par les enseignants de CP (12 clubs pour l'année 2012/2013). Les situations d'enfants repérés correspondent réellement au profil de ces clubs. Nous notons, que ces fragilités relèvent d'une complexité de territoire où se cumulent de nombreuses carences. Ce constat interpelle alors les dispositifs de droit commun afin que les partenaires institutionnels (Ville et / ou l'Education Nationale) s'accordent sur les actions concrètes à mener afin que les compétences de chacun et les actions existantes puissent être au mieux mobilisées, articulées et mutualisées. En ce sens les actions CPC ou CLOC questionnent fondamentalement sur des besoins qui sont soulevés sur les territoires concernés. Le PRE a toute sa légitimité à veiller à ce que soient mobilisés l'ensemble des partenaires locaux et s'assurer ensuite de leur implication active. Au regard des politiques de restrictions budgétaires, la dotation du PRE, provenant en grande majorité des crédits de l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances) se « fragilise » posant ainsi la question de la pérennité des financements du PRE. Les partenaires, déjà largement impliqués dans les faits pourraient être des soutiens financiers à solliciter pour contribuer à la pérennisation de ces actions.

L'équipe du PRE de Rouen est à nouveau au complet depuis le 1er septembre 2012 (2 coordonnateurs PRE), et renforcée d'une chargée de suivi des actions. Une **nouvelle répartition géographique** a été mise en place depuis cette date, pour répondre à la demande de l'ACSE de concentrer les moyens sur les quartiers de priorité 1.

Cette nouvelle configuration permet depuis la rentrée de redynamiser le partenariat sur les Hauts de Rouen auprès des partenaires associatifs et institutionnels.

Renforcer les liens avec les collèges

Les coordonnateurs sont bien identifiés auprès des équipes éducatives des écoles primaires et travaillent en collaboration avec les directeurs d'école en lien avec les secrétaires du COMEX. Ils interviennent également auprès des principaux de collège et mettent en oeuvre des parcours personnalisés en direction de jeunes collégiens, mais ces liens nécessitent d'être renforcés et davantage formalisés. Cet objectif constituera l'un des axes de travail de l'année 2012/2013, en lien étroit avec le secrétaire du COMEX.

Les moyens et les coûts du PRE :

L'équipe opérationnelle PRE se compose de 2 postes contractuels (coordonnateurs) + 1/3 poste chef de projet PRE - Ville de Rouen - + 1 poste CCAS (chargée de suivi),

La subvention de l'ACSé pour l'année 2012 a été de 287 200 €

■ B - LES ACTIONS CULTURELLES DEVELOPPEES SPECIFIQUEMENT SUR LES TERRITOIRES DES HAUTS DE ROUEN ET GRAMMONT

L'accès à la culture pour tous est un des points d'appui du travail mis en œuvre par la Ville de Rouen, dans le cadre de sa politique culturelle de proximité, notamment sur les territoires des Hauts de Rouen et Grammont.

Les objectifs de politique culturelle menée dans ces quartiers se déclinent de la façon suivante :

- Faire connaître ces quartiers géographiquement enclavés du reste de la ville, voire de l'agglomération ;
- Permettre un décloisonnement pour une plus grande circulation et un brassage des publics entre le centre ville et les quartiers GPV ;
- Développer une offre culturelle pérenne et de qualité sur ces territoires ;
- Favoriser la participation des habitants.

a) Ouverture de la salle Louis Juvet

La salle Louis Juvet (quartier des Sapins- Hauts de Rouen) a été inaugurée le 1er septembre 2012.

En ouvrant cette salle, l'objectif de la Ville de Rouen était de créer un lieu culturel dynamique et d'apporter une offre artistique pérenne dans le quartier. De plus, la salle Louis Juvet a pour but de favoriser la proximité avec les habitants en permettant leur participation active à des temps forts ou des spectacles.

Ainsi, cette salle est à la fois un lieu de création pour les compagnies professionnelles, un lieu de diffusion avec un nouveau spectacle programmé plusieurs fois par trimestre et un lieu où sont proposées régulièrement des actions culturelles en direction des habitants, dont un projet participatif une fois par an.

Quelques actions culturelles :

- Ateliers de danse à destination des associations des Hauts de Rouen - Compagnie 6è Dimension

Quatre ateliers ont eu lieu d'octobre à décembre 2012 regroupant quinzaine de participantes provenant des associations suivantes : AREJ, Solidarité Plateau, Comité de Coordination, SAIS, Ateliers Sainte-Claire, APMAR.

- Stage de Hip-Hop tout public - Compagnie 6è Dimension

Pour ce stage, un partenariat avec l'Association Rouennaise d'Éducation de la Jeunesse (AREJ), qui se situe dans le quartier de la Lombardie sur les Hauts de Rouen, a permis à 5 jeunes de 12 à 22 ans de participer au stage et d'assister au spectacle de la compagnie.

Zoom sur le projet participatif « La Veillée » - Compagnie HVDZ

HVDZ propose des projets qui mettent l'accent sur la rencontre, les relations humaines et le lien social ; la parole, le témoignage, la collecte d'images d'habitants y sont considérés comme les matériaux premiers.

La compagnie HVDZ est intervenue pendant deux semaines en septembre 2012 sur les quatre quartiers des Hauts de Rouen : Sapins, Châtelet, Lombardie et Grand'Mare.

Durant cette période, elles s'est immergée dans les quartiers, a rencontré les relais qui travaillent sur les quartiers et connaissent bien la population, a proposé des interventions artistiques auprès des structures associatives et des établissements scolaires et elle est allée à la rencontre des habitants de manière moins formelle en allant directement frapper à leur porte et en leur proposant de les filmer ou de photographier un objet qui leur est cher. Les habitants se sont également prêtés au jeu du portrait chinois sur leur quartier. Durant deux semaines, les artistes ont photographié les Hauts de Rouen et récolté un maximum de matière visuelle et sonore afin de créer un portrait de ces quartiers et de leurs habitants.

En tout, la compagnie a rencontré 13 associations.

Le film-spectacle « La Veillée » issu de la résidence a eu lieu le 15 septembre 2012. Au total, les deux représentations ont réuni 160 spectateurs.

b) Opération « Les Portes du temps »

Pour la première fois en 2012, la Ville de Rouen a participé à l'opération nationale « Les Portes du temps ». Lancée en 2005 par le ministère de la Culture et de la Communication, l'opération Portes du temps est organisée en partenariat avec le ministère de la Ville et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), partageant des objectifs communs de cohésion sociale, d'intégration et d'accès des publics défavorisés à la culture.

Cette opération invite les enfants et les adolescents, issus en priorité de zones sensibles, urbaines comme rurales, à une découverte artistique et ludique du patrimoine pendant les vacances scolaires, en particulier estivales. S'appuyant sur l'intervention d'artistes professionnels et impliquant une pratique artistique, les Portes du temps proposent des formes inédites de découverte et d'appropriation des lieux patrimoniaux.

Le projet mené à Rouen s'est adressé aux enfants de l'accueil de loisirs Salomon (Hauts de Rouen) pendant les vacances d'été et de la Toussaint 2012 ; et s'est articulé autour de trois questions : qu'est-ce que le patrimoine ? Pourquoi et comment le restaurer ? Pourquoi et comment le valoriser ?

A chaque étape, une réponse a été apportée tout en rendant le patrimoine concret, ludique et accessible aux enfants.

Ainsi, il a été proposé aux enfants une découverte du centre historique de Rouen et de deux chantiers de restauration en cours : la restauration des clochetons de la flèche de la Cathédrale et la restauration des toitures, façades occidentale et nord de l'église Saint-Maclou.

Un des objectifs principaux de ce projet a été de faire découvrir à ces enfants le centre historique de Rouen qu'ils ne fréquentent pas.

Une première approche de la notion de patrimoine à travers l'environnement proche et connu des enfants a été proposée afin de les sensibiliser au patrimoine de leur quartier et de constater que,

tout autant qu'ailleurs, leur quartier comporte des éléments patrimoniaux.

Par ailleurs, leur faire visiter des chantiers de restauration et rencontrer des professionnels dans ce domaine a permis d'aborder de manière concrète et interactive les questions de conservation et de restauration.

Parallèlement, le projet s'est inscrit dans une démarche artistique de valorisation du patrimoine à travers une initiation à la photographie et à la réalisation d'un film en lien avec des professionnels.

c) Les travaux de mémoire

La Ville de Rouen et ses partenaires, au sein du GIP/GPV de Rouen ont mis en place, en 2005, un dispositif de collecte de la mémoire des habitants, appelé « travaux de mémoire », partie prenante de la démarche globale de rénovation urbaine et d'accompagnement social menée sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville, sur la commune de Rouen.

En 2012, le film documentaire « Les Bobines de Simone » sur la bibliothèque Simone de Beauvoir a été réalisé par Sophie Bosquet dans le cadre des « travaux de mémoire ». Il s'agit d'un film qui dresse le portrait d'un équipement culturel situé dans le quartier Grammont, ouvert depuis fin 2010.

d) « Écran Total », Cinéma en plein air

L'événement qui se déroulait auparavant uniquement sur les Hauts de Rouen s'est étendu à d'autres quartiers de la ville depuis 2011, dont le quartier Grammont. Les projections se sont ainsi déroulées sur 4 sites de la ville, en juillet et en août.

Objectifs de l'opération :

- encourager la mobilité des habitants ;
- favoriser la participation des habitants ;
- se rassembler dans chaque quartier devant un grand écran, un soir d'été, pour partager un moment convivial et familial.

Des premières parties pour valoriser les quartiers :

Les soirées cinéma dans le cadre d'Écran total sont aussi l'occasion de valoriser des talents locaux, via la projection de films en première partie du long métrage.

Ainsi, en 2012, ont été projetés deux courts-métrages issus de la série « Contes de la Vie Urbaine », réalisés par Florence Brochoire, Marie-Hélène Labat et Sébastien Thévenet de l'association I.D.O., avec le soutien du GIP-GPV de Rouen, de l'ANRU, du plan Dynamique Espoir Banlieues et du Ministère de la culture et de la communication.

« Aurèle et Braïma »

Le parcours de deux artistes de générations, de courant et de culture très différents à travers leur cheminement humain, leur univers esthétique et leur conception de l'art. Ils pourtant tous deux un point commun: le quartier de la Grand'Mare.

« Horizon Londres 2012 »

Magalie 18 ans et Killian 19 ans partiront aux jeux olympique de Londres pour couvrir l'évènement.

C'est pourquoi depuis plusieurs semaines, encadrés par des professionnels, ils se forment aux techniques journalistiques avec d'autres Hauts Normands.

La programmation 2012

Rouen quais bas rive gauche : 20 juillet 2012

Long métrage : *Le Vélo de Ghislain Lambert* de Philippe Harel, 2004

Hauts de Rouen (Place du Châtelet) : 27 juillet 2012

- 1^{ères} parties : deux « Contes de la vie urbaine » réalisés par l'association IDO.

- Long métrage : *Joue-la comme Beckham* de Gurinder Chadha, 2002

Quartier Pasteur : 3 août 2012

- Long métrage : *Les Triplettes de Belleville* de Sylvain Chomet, 2003

Quartier Grammont : 10 août 2012

- Long métrage : *Invictus* de Clint Eastwood, 2009

La fréquentation

Au total : 242 personnes (fréquentation en baisse principalement en raison des conditions météorologiques).

e) Les « Arts des Hauts »

L'événement qui se déroulait auparavant sur la place du Châtelet (Hauts de Rouen) a été déplacé en 2011, pour cause de travaux, dans le quartier des Sapins (Hauts de Rouen).

Ce déménagement a permis d'investir un nouveau quartier des Hauts de Rouen et de valoriser un espace peu connu : le square Jules Verne, un écrin de verdure, bordé d'arbres, à l'abri des nuisances générées par la route.

Ce changement de lieu a également permis d'attirer un nouveau public : les habitants des Sapins.

En 212, l'événement a été organisé à nouveau dans le square Jules Verne.

Objectifs de l'opération :

- Contribuer à l'animation culturelle sur les territoires des Hauts de Rouen lors de la période estivale ;
- permettre un mélange des public (centre ville/quartiers/autres communes) ;
- valoriser les quartiers et leurs habitants par l'organisation d'un évènementiel à vocation intercommunale ;
- contribuer au désenclavement de ce territoire.

La programmation 2012

La programmation a été confiée à la compagnie locale Acid Kostik (théâtre de rue) qui a organisé un temps festif et convivial avec des spectacles l'après-midi et un bal en soirée.

La fréquentation

Ce sont en moyenne 1000 personnes qui ont assisté aux spectacles proposés.

Il a été constaté un plus grand nombre d'habitants des Hauts de Rouen présents, notamment des habitants des Sapins.

f) Groupe « accès à la culture »

Le groupe « accès à la culture », piloté par la Direction du Développement Culturel de la Ville de Rouen, est un lieu d'information et d'échanges sur l'actualité et les projets culturels, un soutien à l'élaboration de projets, un outil permettant de faire coopérer les structures en réseau, etc.

Le groupe s'est réuni 4 fois en 2012 et a rassemblé à chaque fois une vingtaine de participants, professionnels de la culture ou issus du champ social des quartiers des Hauts de Rouen et Grammont.

g) Les bibliothèques de quartier

La mission du réseau des bibliothèques est clairement définie dans le *Plan de développement de la lecture publique et de valorisation du patrimoine écrit*, validé en mai 2009. Il s'agit de démocratiser l'accès à la lecture, à la culture et à la connaissance, en plaçant l'usager au centre de la démarche. Cette mission se décline selon trois objectifs stratégiques :

- L'innovation, dans une démarche de renouvellement permanent de l'offre, de création ou d'optimisation des services, d'originalité et d'attractivité ;
- La proximité, développée à travers le maillage du territoire, la diversification des publics, l'adaptation des lieux et des services, en suivant une stratégie de réseau ;
- La visibilité, donnée à cette démarche et à cette offre de service.

Le réseau des bibliothèques a poursuivi ces objectifs en 2012, notamment dans les quartiers prioritaires où 3 bibliothèques sont implantées : Grand'Mare et Châtelet sur les Hauts de Rouen et Simone-de-Beauvoir dans le quartier Grammont.

1. Les nouveaux services

En matière documentaire :

- Prêt de liseuses chargées de documents libres de droit dans les 3 bibliothèques ;
- Poursuite du développement de l'offre de DVD de fiction dans les 3 bibliothèques et création d'un fonds de DVD documentaires à la bibliothèque Simone-de-Beauvoir ;
- Désherbage des collections dans les bibliothèques Grand'Mare et Châtelet et réaménagement de la bibliothèque du Châtelet ;
- Passage à la technologie RFID dans les bibliothèques Grand'Mare et Châtelet et mise en place d'automate de prêt/retour à la bibliothèque Châtelet afin de libérer du temps pour le conseil, la mise en valeur des collections et l'action culturelle.

En matière de locaux et d'horaires d'ouverture :

- Conduite du marché de renouvellement du mobilier et étude de programmation des travaux et de réaménagement de la bibliothèque Grand'Mare ;
- Lancement d'une réflexion prospective sur les horaires d'ouverture des bibliothèques du réseau.

2. Les partenariats

- Participation aux fêtes de quartier Grammont et Hauts de Rouen ;
- Critiques hebdomadaires de livres, disques et films par des bibliothécaires dans *La Culturelle sans nom* sur la radio HDR ;
- Renforcement de la collaboration avec les associations mandatées pour animer les clubs coup de pouce et les clubs de langue et d'ouverture culturelle dans les bibliothèques Simone-de-Beauvoir et Châtelet : accueil des groupes, vote pour le prix littéraire national dans les locaux, formation des animateurs à la lecture à voix haute et à la mise en place d'activités autour du livre (23 participants) ;
- Animation pédagogique pour les enseignants du 1^{er} degré autour du livre, de la lecture et des services proposés par les bibliothèques (22 participants).

3. Les résultats en matière d'inscription, de prêt de documents et d'accueil de scolaires

- Châtelet : 971 inscrits (901 en 2011) ; 47 451 prêts ; 40 classes accueillies en 2011-2012 ;
- Grand'Mare : 1480 inscrits (1224 en 2011) ; 54 734 prêts ; 45 classes accueillies en 2011-2012 ;
- Simone-de-Beauvoir : 3101 inscrits (2493 en 2011) ; 120 320 prêts ; 16 classes accueillies en 2011-2012.

4. L'action culturelle en 2012

	Nombre d'actions menées	Nombre de spectateurs / participants
Bibliothèque du Châtelet	41	327
Bibliothèque de la Grand'Mare	38	434
Bibliothèque Simone-de-Beauvoir	77	2052

Les évènements phares

Bibliothèque du Châtelet

Orchestre en fête ! Dans le cadre des 50 ans du Théâtre des Arts, les musiciens de l'Opéra de Rouen Haute-Normandie ont investi les bibliothèques pour proposer 4 mini concerts, le samedi 24 novembre 2012 à la bibliothèque du Châtelet.

En 2012, le réseau Rn'Bi a donné Carte Blanche à la réalisatrice, scénariste et productrice, Ingrid

Gogny. De janvier à décembre, l'artiste a décliné une programmation autour du cinéma par le biais de projections, lectures, ateliers, séances sur la fabrication d'un film, qui ont été prétexte à présenter son travail mais surtout à créer des moments de partage autour du 7^{ème} art.

Tournage : Les Hommes-Livres ! Ingrid Gogny a planté sa caméra pendant 15 jours dans le réseau Rn'Bi et invitait les usagers à s'installer face à l'objectif pour dire un texte ou réciter l'extrait d'un livre qu'ils affectionnent. Si les livres devaient disparaître, quels textes faudrait-il absolument conserver ? Comme dans Fahrenheit 451, le roman de Ray Bradbury adapté au cinéma par François Truffaut, apprenez des mots par cœur afin de la sauver de l'oubli ! Ingrid Gogny en récoltant ces paroles a réalisé un film documentaire. Le tournage du film documentaire a eu lieu le 13 juin de 14h à 17h à la bibliothèque du Châtelet.

Atelier : Ecrire un scénario ! Le scénario constitue une étape importante dans la fabrication d'un film. Ingrid Gogny, artiste en résidence durant l'année 2012 a proposé une initiation à l'écriture scénaristique pour les curieux et les mordus de cinéma. A la bibliothèque du Châtelet, les samedis 15 et 29 septembre, 13 octobre, 10 et 24 novembre et 8 décembre de 15h à 17h

Bibliothèque de la Grand'Mare

Tournage : les Hommes-livres ! Le tournage a eu lieu à la bibliothèque de la Grand'Mare le 16 juin de 15h à 17h et le 20 juin de 10h à 12h.

16 contes de loups de Brigitte Copin. Des dents de la peur à la chaude fourrure de la tendresse... Une histoire pour découvrir les multiples visages du loup dans l'imaginaire du monde, à travers tous les temps. Lecture présentée par le Théâtre de la Canaille le samedi 12 mai à 15h.

Bibliothèque Simone-de-Beauvoir

Tournage : Les Hommes-Livres ! Le tournage a eu lieu à la bibliothèque Simone-de-Beauvoir le 9 juin de 11h à 13h et le 15 juin de 15h à 19h.

Les Hommes-Livres ! Dans le cadre de la Carte Blanche à Ingrid Gogny, la projection de son film tourné dans le réseau des bibliothèques, *Les Hommes-Livres* a eu lieu le vendredi 14 décembre 2012 à 18h.

Projections. Une fois par mois, la bibliothèque Simone-de-Beauvoir propose une projection de film (fiction, animation, documentaire, expérimental...) autour d'un thème. L'année 2012 avait pour thème: Utopies et technologies.

Films en série ! A partir de coups de cœur cinématographiques, Ingrid Gogny a présenté une liste de films articulée par thématique et dont la sélection proposée s'appuyait sur la collection filmographique des bibliothèques de Rouen. Les films ont été diffusés sous forme d'extraits en présence d'Ingrid Gogny mais également de professionnels du monde du cinéma, réalisateurs, producteurs, acteurs, scénaristes, critiques... Les extraits présentés ont été décortiqués artistiquement mais également techniquement à la suite de la projection.

Atelier Multimédia ! En collaboration avec la Cyberbase de Rouen.

Une séance pour apprendre à utiliser autrement les réseaux sociaux, notamment en utilisant des systèmes libres à la portée de tous. Le mercredi 18 avril de 16h à 18h, le jeudi 31 mai de 14h à 16h et le vendredi 8 juin de 17h à 19h.

A l'occasion du lancement du service de prêts de liseuses électroniques dans le réseau Rn'Bi, une séance utile pour savoir comment l'utiliser et quels sont ses avantages. Le samedi 27 octobre de 10h à 12h, le vendredi 16 novembre de 17h à 19h et le samedi 24 novembre de 10h à 12h.

Spectacle : La Belle aux Cheveux d'Or !

C'est l'histoire d'Ivan, un garçon qui voulait devenir faiseur de maisons... Sur sa route : une princesse à délivrer, une poursuite dans la forêt, des animaux qu'il faut aider, un monstre que l'on ne peut pas tuer... Des morceaux d'histoires comme des morceaux de tissus qui, une fois cousus, deviennent un sacré patchwork. Guillaume Alix de la compagnie Commédiamuse nous a livré, en manipulant sur scène un jeu de construction en bois, une parabole sur la difficulté de grandir le mercredi 5 décembre à 15h.

Les actions hors-les-murs

Dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots », un atelier d'écriture a eu lieu avec le « groupe femmes » du Centre Social Grammont animé par un médiateur du réseau Rn'Bi durant 10 séances.

A petits petons vers les histoires ! Assis, couchés ou confortablement lovés dans les bras d'un adulte, les tout-petits écoutent et voient des histoires ! Un médiatrice du réseau Rn'Bi a investi la structure « Terre des enfants » du quartier Grammont notamment la crèche collective « Voie Lactée », la crèche familiale « Pluie d'étoiles », le Relais Parents – Assistants maternels (RPAM) pour 8 séances par établissement. Elle est également allée à la rencontre des tout-petits des crèches « Les Explorateurs » et « Rose des Vents » du quartier Grand'Mare ainsi que les crèches « Ile aux trésors » et « Graine de Vanille » du quartier Châtelet.

h) L'éducation artistique et culturelle

Objectifs

- Faire de l'éducation artistique et culturelle un enjeu majeur de la démocratisation culturelle (gratuité des actions comme préalable indispensable, etc) ;
- favoriser l'accès des enfants à la culture patrimoniale, artistique, etc. en développant des actions cohérentes et de qualité ;
- proposer des actions réparties de façon équitable sur l'ensemble de la ville avec une attention particulière portée sur les quartiers GPV.

Le Contrat Local d'Education Artistique et Culturel (CLEAC) : à l'échelle de la ville

Initié à la rentrée 2010, le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) est le fruit d'un partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie, l'Inspection Académique de Seine Maritime, les REP Nord et Sud et la Ville de Rouen.

Le CLEAC est un outil à la disposition des enseignants et des élèves des écoles de Rouen qui a pour principal objectif de permettre au plus grand nombre d'enfants possible d'avoir accès, au cours de leur scolarité, à des activités artistiques et culturelles, de rencontrer des œuvres et des artistes, de fréquenter des lieux de culture...

Les actions, proposées aux écoles rouennaises uniquement et à titre gracieux, sont réparties en 3 niveaux :

- 1^{er} niveau : les « actions écrites » (ou de sensibilisation), proposées par des structures culturelles.
- 2^{ème} niveau : les « projets à écrire » à construire par les enseignants
- 3^{ème} niveau : la résidence d'action culturelle au sein d'une école ou d'un groupement scolaire.

Quelques éléments chiffrés pour les deux premières années du CLEAC :

	2011/2012	2012/2013
Actions écrites	67 classes sélectionnées dont 17 classes des quartiers GPV	76 classes sélectionnées dont 15 classes des quartiers GPV
Projets à écrire	25 classes sélectionnées dont 5 classes des quartiers GPV	23 classes sélectionnées dont 5 classes des quartiers GPV
Résidence d'action culturelle	Groupement scolaire sélectionné : Jules Ferry, soit 8 classes concernées	Groupe scolaire sélectionné : Balzac (quartier Grammont), soit 12 classes concernées
Nbre d'élèves (sur un total de 7000 élèves à Rouen)	2380 élèves dont 474 élèves des quartiers GPV	2622 élèves Dont 721 élèves des quartiers GPV

Le dispositif « Musique à l'école » : Hauts de Rouen et Grammont

« Musique à l'école » est un dispositif d'éducation musicale (pratique du chant choral) sur le temps scolaire, créé en 2003, et porté par l'association des écoles de musique de la Ville de Rouen, en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Il touche l'ensemble des enfants scolarisés de la grande section de maternelle au CM2 des quartiers des Hauts de Rouen et Grammont, soit 1350 élèves et 73 classes, à raison de 2 séquences hebdomadaires de 30 à 45 minutes chacune.

Suite à un désengagement progressif des subventions obtenues au titre du CUCS et de l'ACSE à partir de 2007, l'intégralité de l'action est financée par la Ville de Rouen depuis 2010.

Le dispositif « Musique à l'école » se prolonge au collège depuis la rentrée 2012 avec la création de la CHAM musique (classe à horaires aménagés) au collège Braque (Hauts de Rouen).

Des temps de valorisation de « Musique à l'école » ont été organisés en juin 2012 : plusieurs écoles des Hauts de Rouen sont venues chanter au Hangar 23, structure culturelle municipale. Le public, essentiellement composé des familles, est venu en nombre pour assister à ces concerts.

i) Groupe Les moyens et les coûts des actions culturelles développées sur les territoires ZUS

- **la salle Louis Juvet : 90 000€** (= subvention Ville sur un budget total de 130 000€)

- **Le projet Portes du Temps : 5 500€** (dont subvention de 2 500€ du Ministère de la Culture / Direction Générale des Patrimoines)

- **Ecran Total : 17 572,24€**

(montant ne prenant pas en compte les moyens logistiques de la Ville, la médiation sur site et l'ensemble du travail de coordination du projet)

- **Les Arts des Hauts : 49 673, 80€**

(montant ne prenant pas en compte des dépenses assurées par la Ville telles que la communication, les moyens logistiques, la médiation sur site et le travail de coordination du projet).

Les bibliothèques :

Budget action culturelle : 53 000 €

Budgets d'acquisition :

- Châtelet : 30 700 €
- Grand'Mare : 28 200 €
- Simone-de-Beauvoir : 46 000 € ; budget en forte hausse par rapport à l'année 2011 (32 500 €), première année d'ouverture, pour faire face au succès de la bibliothèque

- Le CLEAC :

Budget 2011/2012 : 50 810€ (dont part Ville de Rouen : 34 750€) pour 19,9% d'élèves issus des quartiers GPV.

Budget 2012/2013 : 52 816€ (dont part Ville de Rouen : 37 816€) pour 27,5% d'élèves issus des quartiers GPV.

- **Le dispositif « Musique à l'école » : 132 000€**

+ les concerts « Musique à l'école » : 2 000€

- Valorisation du temps de travail d'un agent de la Direction du Développement Culturel (catégorie A / 20% d'un temps plein) : 8000€

■ C - LES ACTIONS DEVELOPPEES PAR LA DIRECTION DE LA VIE SPORTIVE SUR LES TERRITOIRES DES HAUTS DE ROUEN ET GRAMMONT

Depuis 2009 la DVS - Direction de la Vie Sportive - s'est attachée à organiser un accompagnement des clubs sportifs dans la formulation et la structuration de leurs projets de développement.

Dans ce cadre un travail spécifique a été réalisé sur les quartiers prioritaires, concernant particulièrement les deux clubs de boxe, les deux clubs de football, le club de basketball féminin, un club de judo. Ces actions ont permis un rapprochement des clubs vers la DRDJSCS de ROUEN et un travail Etat, Ville, Clubs a permis d'accompagner les actions des clubs par des subventions CNDS.

La Ville a également réussi à mettre en place de nouvelles activités sur les hauts de Rouen, activités encadrées par d'autres clubs de la Ville (EGR, ASPTT par exemple). Cette action a permis d'augmenter et diversifier l'offre sportive sur ces territoires.

Avec les clubs, la Direction de la Vie Sportive a aussi mis en place des partenariats entre le club de boxe de Grammont et le club de boxe des Hauts de Rouen, et entre le club de basket et le SPO basket.

Deux clubs sportifs sont aussi entrés dans un accompagnement d'aide aux devoirs. Cette activité est organisée juste avant les entraînements.

Depuis deux ans l'offre s'est diversifiée en multipliant les créneaux et les types d'activités proposées (pratiques féminines, publics jeunes, etc.).

D'autre part ces clubs interviennent dans les actions d'animation mises en œuvre par la ville, comme « Rouen sur Mer » et le « Village des Sports ». Cette collaboration donne un espace de visibilité de ces associations, de leurs adhérents et de leur savoir-faire.

La création de plusieurs emplois aidés a permis d'apporter de la stabilité au sein des associations, avec un travail de structuration plus approfondi.

Dans le cadre de la politique sportive, les subventions municipales cumulées s'élèvent à 107 000 € pour 2012.

■ D - LA ZONE FRANCHE URBAINE

La zone franche urbaine de Rouen concerne le territoire des Hauts de Rouen.

C'est la direction de la Dynamique territoriale qui est chargée de son développement.

Au terme de l'étude menée en 2012 par l'INSEE sur les ZFU de Haute Normandie sur la période 2005-2010, les chiffres clés de la ZFU de Rouen sont les suivants :

- Nombre d'établissements en augmentation de 77% entre 2005 et 2010 sur la ZFU de Rouen (supérieur à la moyenne nationale des ZFU de 2^{de} génération)
- + 250 emplois sur la ZFU de Rouen entre 2005 et 2010 (+71%) – supérieur à la moyenne nationale des ZFU de seconde génération (+59 %)
- Près de 7 établissements sur 10 n'emploient aucun salarié sur la ZFU de Rouen
- 40 % d'employés / 25 % de profession intermédiaire / 10% de cadre sur la ZFU de Rouen

a) Offre de locaux d'activités

Centre commerciaux

La restructuration du Centre Commercial de la Grand Mare est achevée. La commercialisation se poursuit en lien avec l'Union Commerciale de la Grand Mare. A ce jour, ce centre propose les activités suivantes :

- 2 salons de Coiffures
- Boucherie - charcuterie
- Restaurant (pizzeria)
- Boulanger
- Presse – Tabac
- Superette (alimentation générale)
- Pharmacie
- La poste
- Service numéricable

3 cases commerciales restent disponibles.

A proximité du centre commercial, un centre médico-social ainsi qu'un pôle médical sont également présents.

Sur le quartier du châtelet, la case commerciale anciennement occupée par le restaurant plein Sud a été recommercialisée à une activité de salon de beauté et de cosmétique. Une nouvelle boulangerie a également ouvert au sein du centre commercial. Le local de l'ancienne pharmacie pourrait prochainement être vendu à un porteur de projet pour l'implantation d'un commerce de déstockage électroménager (à confirmer).

L'offre de locaux d'activités

Activités tertiaires :

Depuis 2007, la Ville de Rouen dispose d'un hôtel d'entreprises nommé l'ALPHA qui est destiné aux activités tertiaires. Depuis son lancement, la demande sur ces locaux montre un dynamisme qui conforte le choix de cette stratégie. L'ALPHA propose des bureaux allant de 25 à 90 m². Suite à la libération par la Poste du 4^{ème} étage de l'immeuble, les espaces ont été rénovés et/ou restructurés pour offrir des bureaux supplémentaires à la location pour les entreprises.

Depuis janvier 2012, une offre complémentaire a été par ailleurs développée pour répondre à la demande de locaux de taille inférieure. Ainsi, la Ville a décidé d'ouvrir l'ALPHA', (reconversion de l'ancien bureau de Poste de la Grand Mare en petits bureaux). Cet espace offre 7 bureaux allant de 10 à 15 m² permettant de répondre à la demande plus spécifique émanant de Très Petites Entreprises (TPE) et plus particulièrement de permettre à des créateurs de disposer de bureaux au démarrage de leur activité.

En mai 2013, l'ensemble du bâtiment (Alpha et Alpha') affichait un taux d'occupation de 83%. 35 entreprises y sont implantées pour 71 emplois.

Activités artisanales :

Pour permettre au plus grand nombre de porteurs de projets artisans et donc à des entreprises issues des métiers de l'artisanat de développer leur activité en ZFU, la Ville de Rouen a lancé avec Rouen Seine Aménagement et l'EPFN, la construction d'un hôtel d'entreprises qui offrira des locaux mixtes ateliers / bureaux. Cet hôtel d'entreprises offre des conditions d'activité optimales aux porteurs de projets, puisque la programmation a pris également en compte les impératifs d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. Le bâtiment a été construit sous la norme THPE, très haute performance énergétique (les consommations conventionnelles d'énergie primaire doivent être inférieures d'au moins 20% par rapport à la consommation de référence RT 2005).

POLE DELTA	
Surface Totale	1598 m ²
Nombre d'entreprises	5 entreprises au 1 ^{er} mai 2013
Nombre d'emplois	18 emplois

Offre privée :

Parallèlement au développement de son offre publique, la Ville de Rouen encourage et accompagne également les initiatives privées en permettant à des investisseurs de lancer des projets au cœur de la ZFU. 3 bâtiments d'activités Avenue des quatre Cantons ont été construits par des entrepreneurs ayant des besoins bien spécifiques et qui recherchaient des terrains pour y réaliser leurs propres bâtiments et y implanter leur activité. Orthéa Innovation, fabricant de prothèses, BT Agencement Tarnisien, entreprise de menuiserie et Laumier, activité d'électricité-plomberie et les Editions des Falaises se sont installés dans ces locaux.

Par ailleurs, l'immeuble « Le Rameau » qui appartient à un propriétaire privé, propose toujours une vingtaine de bureaux à la location qui sont pour la majeure partie occupés.

b) Création d'entreprises

La Ville de Rouen travaille en étroite collaboration avec les organismes d'accompagnement à la création d'entreprises afin de valoriser l'offre de locaux d'activités en ZFU et à informer ces structures sur le contenu de dispositif ainsi que sur les conditions de mise en œuvre des exonérations. Ce travail partenarial permet aux organismes d'intégrer l'offre en ZFU très en amont de la structuration des projets. Cette méthodologie favorise les projets de création ex-nihilo et permet aux entrepreneurs qui choisiraient de s'installer en ZFU de réinvestir l'économie réalisée par le biais des exonérations dans leur développement et dans la création d'emplois.

c) Suivi de la ZFU

Depuis le 1er septembre 2011, la direction de la dynamique territoriale (DDT) de la Ville de ROUEN, dispose d'un chargé de mission qui suit l'évolution de la zone franche urbaine.

■ E - LES MISSIONS PORTEES PAR LE GIP GPV

Le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville a vu ses missions évoluer depuis 2010, ceci du fait de la reprise par la Ville d'un certain nombre de missions qui étaient portées auparavant par ce GIP. La dissolution du GIP est programmée pour fin 2013.

Le GPV, aujourd'hui représenté par une équipe pluridisciplinaire d'agents de la Ville a eu pour rôle en 2012 de mettre en oeuvre, avec tous les services municipaux et les partenaires, la convention de Renouveau Urbain signée avec l'ANRU.

Une équipe projet GPV réunit l'ensemble des agents de la Ville concernés par ce projet : direction des Temps de l'Enfant, direction de la solidarité et de la cohésion sociale, direction de la démocratie participative, direction de l'aménagement urbain, direction de la dynamique territoriale, direction du développement culturel, direction de la communication...
Il s'agissait ainsi de veiller à ce que le projet soit partagé par tous et que chacun y contribue de façon pertinente et cohérente.

La Ville de ROUEN a repris en interne la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination urbaine (O.P.C.U.) pour la mise en oeuvre du Grand Projet de Ville de ROUEN

Par ailleurs, le GIP GPV a continué à assurer en direct plusieurs missions dont la gestion urbaine de proximité, axe à la charnière du volet urbain et du volet social du GPV.

La mise en oeuvre de la gestion urbaine de proximité en 2012

Suite au COPIL de janvier 2012 :

Trois groupes de proximité ont été constitués :

- Grammont
- Grand Mare
- Sapins, Châtelet, Lombardie

Ils comprennent chacun :

1. le responsable de secteur (DEPN/secteur)
2. le correspondant ville (DEPN/ proximité)
3. l'interlocuteur des conseils de quartier (DDPL)
4. le responsable de la gestion de chaque bailleur présent sur le quartier

Le lien avec les projets du GPV est assuré par le chef de projet GUP qui a également en charge l'animation des réunions.

Ces réunions ont pour objectif, de faire le point sur l'avancement des actions correspondantes aux différentes thématiques, de regrouper différents dispositifs d'expressions des habitants (Conseil de quartiers, Allo Rouen, Locataires relais, patrouille...), de proposer des priorités à donner aux différentes actions.

Les questions sociales, de sûreté, de propreté liée à la CREA, d'éclairage public, de surveillance de voirie, de circulation, de peuplement,...sont traitées en dehors de ces réunions mensuelles sous forme de réunions thématiques. Les conclusions sont rapportées au groupe.

Une fois tous les 6 mois ces réunions ont pour thème l'évaluation du projet.

Des enjeux prioritaires ont été définis

1. Renforcer la prise en compte des enjeux de gestion et de sûreté dans les projets d'aménagement (mobiliser l'expertise)
Cet enjeu est défini comme prioritaire dans les projets d'aménagements à venir et il est demandé davantage de suivi dans la prise en compte de ces expertises par les équipes de conception.
2. Evaluation du fonctionnement des espaces transformés – Mesures correctives- Articulation espaces privés espaces publics
3. Articulation entre les différents dispositifs de participation des habitants
4. Les questions sociales
Généralement, elles sont abordées par le Projet Social de Territoire et au cas par cas à l'occasion de réunions thématiques.
5. Réflexion commune sur les principes et les modalités de gestion

Le suivi de la gestion quotidienne s'est poursuivi avec des « patrouilles » mensuelles pour les quartiers de Grammont, Grand Mare et de la Lombardie. Ces patrouilles intègrent les gestionnaires de la Ville, des bailleurs ainsi que des représentants des conseils de quartier. Elles font l'objet de tableaux de suivi.

Le GIP GPV a aussi suivi l'application de la charte d'insertion:

Un bilan a été dressé en 2012 pour la période allant du 1er avril 2006 au 31 août 2012:

Au regard du montant global des opérations, le mode de calcul de l'objectif est le suivant :

- 35% des coûts représentent une main d'œuvre BTP = 127 686 501 €, ce qui correspond à un nombre d'heures (30 €/h) = 4 256 217 heures

- 5% doivent être réservées à l'insertion = 212 811 heures soit en Équivalent Temps Plein (1600 heures /pers.) sur l'ensemble du programme = 133 Équivalents Temps Plein soit 19 Équivalents Temps Plein par an.

Au 31 août 2012, 192 212 heures ont été réalisées soit 90% par rapport aux heures prévues par le Plan Local d'Application de la Charte nationale d'Insertion (PLACI) 2006-2013, qui a été validé par le conseil municipal du 1er octobre 2010 et dont la CREA est partie prenante.

En conclusion, il est apparu nécessaire de compléter les éléments par les actions liées à la Gestion Urbaine de Proximité, en particulier :

- . Les marchés confiés par la ville ou les bailleurs aux Régies de Quartier
- . Les Equipes de proximité
- . L'Atelier Chantier d'Insertion qui sera prochainement engagé

L'ANRU a insisté pour qu'un suivi de l'application de la Charte d'Insertion soit organisé régulièrement. Ainsi, le premier Comité Technique s'est tenu le 17 novembre 2011. Le suivant a été fixé au 15 mai 2012. Il est à noter que le GIP GPV suit l'application de la charte insertion, la mise en œuvre étant réalisée par le Service Emploi Insertion Professionnelle de la Ville de Rouen en lien avec la CREA.

Enfin, le GIP GPV a travaillé tout au long de l'année 2012 à l'élaboration d'un avenant à la convention ANRU

Un avenant n°4 a été signé le 6 décembre 2012, et a également prolongé l'échéance de la convention au 31 décembre 2013.

L'Etat d'avancement des chantiers GPV sur les différents quartiers fin 2012:

Grammont :

Les chantiers de constructions neuves de Constructa, Habitat 76 et de la Foncière sont en cours, et les espaces publics s'achèvent

Les projets de Nacarat et de Nexity sont en cours de conception

Les immeubles « Jules Adeline » posent des problèmes de sécurité et de maintenance à court terme en attendant leur démolition.

Grand-Mare :

Lods : la démolition des plots 4-5-6 est terminée pour le projet de CFA ; la décision de démolition/reconstruction de 14 autres immeubles (IBS) et d'en réhabiliter 4 a été prise le 29 novembre 2011. Le concours de conception-construction a été lancé courant 2012 pour l'opération de construction (140 logements) sous maîtrise d'ouvrage d'IBS. Cette opération sera menée parallèlement avec l'aménagement des espaces publics, dont l'appel d'offre pour la conception a également eu lieu en 2012.

Les finitions sont en cours sur le centre commercial, et l'immeuble ALPHA.

Le pôle DELTA est terminé et la commercialisation rencontre un réel succès.

Seule l'opération de construction de 20 logements locatifs sociaux a été lancée par Logiseine.

Lombardie :

Les espaces publics près du Centre commercial sont achevés, ainsi que les réhabilitations et résidentialisation des immeubles Antarès, Capricorne, Cassiopée ; L'immeuble Andromède est démolit et les chantiers d'espaces publics de la 2^{ème} tranche sont lancés (jardin Andromède et place Maria Mitchell

Les travaux de construction des vestiaires sont engagés.

Chatelet :

Les constructions neuves d'Habitat 76, Nexity, Giraudoux, Huysmans et les réhabilitations de Niepce et Méliès changent la physionomie du quartier, la deuxième phase des espaces publics s'achève, la 3^{ème} devant démarrer en juin 2013.

La commercialisation de l'opération Atrium (Bouygues immo) est lancée

Sapins :

la restructuration complète des espaces publics a débuté au 1^{er} trimestre 2012, en même temps que les réhabilitations

Le programme Soprano/Icade est abandonné. Le nouveau bâtiment de l'IME Colette a été livré et permet d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.

Hors site :

La majorité des opérations de construction hors site (dans le cadre de la reconstitution du 1/1) est réalisée ou en chantier.

Les moyens et les coûts du GIP GPV :

Le GIP est passé 7 personnes en 2010 à 5 personnes en 2011, l'équipe-projet est constituée de 17 personnes.

Les charges du GIP GPV en fonctionnement en 2012 se sont élevées à 694 421, 33 €.

La participation de la Ville à la conduite de projet réalisée par le GIP GPV a été de 151 666,67€ en 2011.

■ F - LA COMMUNICATION DANS LE CADRE DU GRAND PROJET DE VILLE

Présente à toutes les étapes de la mise en œuvre du Grand Projet de Ville, la communication s'organise autour des grands thèmes suivants :

Communication générale en direction des habitants

Les personnes qui vivent et travaillent dans les quartiers du GPV sont régulièrement tenues informées des projets, des événements et de l'évolution des quartiers par l'intermédiaire des trois principaux médias suivants :

– Ma Ville

Edité à 10 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des 5 quartiers du GPV, Ma Ville est un magazine d'informations sur les projets et réalisations en matière de logement, aménagement urbain, commerces, services publics, espaces publics, culture, animations, développement social...

En 2012, trois numéros sont parus avec des dossiers consacrés à l'évolution du quartier des Sapins, à l'engagement des habitants pour dynamiser leur quartier, et au thème de la santé.

– Site internet

Animation d'une rubrique Grand Projet de Ville au sein du site internet : www.rouen.fr/grand-projet-de-ville avec une présentation régulière des événements qui impactent l'activité des quartiers.

– Rouen Magazine

Edité à 70 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de Rouen, le magazine municipal bimensuel Rouen Magazine relaie régulièrement l'actualité des 5 quartiers.

En 2012 : une centaine d'articles ont été consacrés à cette actualité.

En complément, des informations ont été diffusées dans les différents documents de communication interne destinés à l'ensemble des agents de la Ville de Rouen (mensuel Tout Public, intranet Agora) et les documents stratégiques diffusés à l'externe (plaquette de la Ville de Rouen, Agenda 21, journal des commerçants et artisans de Rouen...).

Communication autour des grands projets d'aménagement et des logements

Toute une batterie d'outils de communication a été mise en œuvre tout au long de l'année pour annoncer, expliquer, accompagner les grands travaux d'aménagement et les évolutions en matière de logements.

Citons :

- la réalisation de visuels et perspectives pour permettre aux habitants de mieux se représenter l'évolution de leurs quartiers
- des réunions publiques
- des visites de quartier pour les habitants
- des articles dans Ma Ville, Rouen Magazine, sur le site Internet
- des infos presse
- des affiches et flyers pour informer les habitants des modifications de leur quartier
- des panneaux d'informations sur les commerces...

Communication autour des événements culturels, associatifs, de santé...

Différents outils de communication (dépliants, affiches, publicités, articles, infos presse...) ont été réalisés et diffusés tant dans les quartiers que dans le centre-ville de Rouen à l'occasion des grands temps forts que constituent les événements culturels comme Ecran Total et les Arts des Hauts.

Il s'est également agi de relayer, parfois en réalisant des affiches ou dépliants, les événements liés à la santé, aux loisirs, aux fêtes de quartier...

L'ensemble des actions, missions, projets présentés ci-dessus représentent les interventions les plus visibles en matière de développement social urbain menées par la Ville de Rouen en 2012.

Il faut toutefois rappeler que la Ville a développé de nombreuses autres missions qui contribuent quotidiennement au développement social urbain. Il est important de rappeler que les territoires ZUS de Rouen sont particulièrement bien dotés en services et équipements qui oeuvrent quotidiennement au bénéfice des habitants. Pourraient donc aussi être mentionnées les actions proposées par le service jeunesse de la Ville à travers la maison de quartier du Plateau, le centre Malraux, le centre Texier, le contrat partenaires jeunes...